



Numéro 130 - 2<sup>e</sup> Trimestre 2019 - Bulletin Municipal d'Information

# TUIN

Le Trait  
d'Union  
Nivolésien

[www.nivolas-vermelle.fr](http://www.nivolas-vermelle.fr)



# Blocs notes

## Horaires de la Poste

Lundi, mardi et vendredi : 9h-12h - 14h-17h

Jeudi : 9h-12h - 14h15-17h

levée du courrier : 15 h

Mercredi : 9h-12h

levée du courrier : 11h30

## Horaires Bibliothèque

mardi : 16h - 18h

mercredi : 14h - 18h

jeudi : 16h - 18h

samedi : 10h - 12h

## Horaires Mairie - Tél. 04 74 92 19 35

du mardi au vendredi : 10h-12h - 16h-18h / Lundi et mercredi : 10h-12h

Chaque 1<sup>er</sup> samedi du mois : 10h-12h

## Fonctionnement des déchèteries

JOUR	RUY	NIVOLAS-VERMELLE	CHATEAUVILLAIN
Lundi	13h30 à 16h30		
Mardi			
Mercredi	13h30 à 16h30	9h à 12h et 14h à 18h	17h30 à 19h30
Jeudi		9h à 12h et 14h à 18h	
Vendredi	9h à 12h et 13h à 14h30	9h à 12h et 14h à 18h	15h30 à 18h30
Samedi	8h à 12h	9h à 12h et 14h à 18h	13h30 à 18h

Pour toute demande concernant l'eau et l'assainissement

### CAPI - SEMIDAO

810, rue du Vernay © 04.74.96.32.20

Nivolos-Vermelle - Bureaux ouverts au public

du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30

En dehors des heures d'ouverture de la CAPI

Numéro d'astreinte : 06 34 51 25 02

# A votre service

## Médecine Générale :

Dr Pascale Piller Immeuble l'Erable, Centre Commercial tél 04 74 27 34 61

## Médecine Générale et Médecine du sport :

Dr Xavier Francisco L'Emeraude, Route Nationale tél 04 74 92 16 73

## Chirurgien-dentiste :

Millo Nicole 42 Impasse des Acacias, tél 04 74 27 92 79

## Infirmières :

Véronique Bayada

Véronique Fiel 330, rue de l'Hotel de ville tél 04 74 27 93 74

Véronique Reynaud

## Pharmacie :

Laure Mélin-Gluzman Route Nationale 85 : tél 04 74 27 94 09

## Kinésithérapeute :

Philippe Kieffer L'Emeraude 3016 Route Nationale 85 tél 04 74 27 91 08

Marie-Thérèse Resseguier le Garlaban, 780 rue du Vernay tél 04 74 96 02 25

Simone Fernandes le Garlaban, 780 rue du Vernay tél 04 74 96 02 25

## Pédicure-podologue :

Pierre de Brécard Allée Gabriel Pellet tél 04 74 18 62 83

## Ostéopathe Microkinésithérapie :

Nathalie Mode le Garlaban, 780 rue du Vernay tél 04 74 90 12 37

## Ostéopathe DO :

Maud Fontana 42 allée Gabriel Pellet tél 06 43 61 85 38

## Psychologue Psychothérapeute :

Karine Fabre le Garlaban, 780 rue du Vernay tél 06 31 47 63 47

## Acupuncture Tui Na - massage chinois :

Wilfried Reinke 2906, Route Nationale, tél 06 17 53 80 95 - 04 72 59 04 74

## Opticien :

Véronique Flamant-Durand Route Nationale 85 tél 04 74 80 20 04

## Vétérinaire :

Clinique Vétérinaire de Ruffieu 1175 RD 1085, tél 04 74 93 60 19

# Sommaire

Editorial.....	P. 3
Mot du maire.....	P. 3
Comptes-rendus des conseils municipaux.....	P. 4 à 6
La chronique de Guy Hyver.....	P. 8 à 9
Informations municipales.....	P. 10 à 13
La vie locale.....	P. 14 à 16
La vie culturelle.....	P. 17 à 21
La vie sportive.....	P. 22 à 26
Du côté des écoles.....	P. 27 à 28

## Gâteau aux fraises

### Les ingrédients :

1 yaourt aux fraises (le pot vidé servira de mesure)

1 paquet de levure

2 pots de sucre

3 pots de farine

1/2 pot de beurre fondu ou d'huile

2 œufs

250g de fraises.

Chemiser et beurrer un moule  
Y verser la pâte  
Répartir les fraises sur la pâte.  
Cuire 30 minute à 180°  
pincée de graines de sésame  
et quelques graines de courge.



Equeuter et laver les fraises (entière ou coupées en quatre selon leur taille) - les réserver  
Dans un saladier, mélanger tous les ingrédients en une pâte homogène

## Exposition de Thierry Lambert « Croix et Symboles »

Dimanche 30 juin à l'église de Vermelle

## Ciné été : « Dumbo »

Mardi 16 juillet

à la tombée de la nuit

dans la cour de l'école de Boussieu



Pour recevoir régulièrement par email une lettre d'information (Newsletter) concernant l'actualité de votre commune, inscrivez-vous en indiquant votre adresse email:

.....@.....

Fiche renseignée à retourner à la mairie, ou à envoyer en numérique (scan, photo) par email à:

mairie.nivolosvermelle@wanadoo.fr

Vous pouvez également vous inscrire directement sur lien:  
<http://eepurl.com/cL5xd5>

ou à partir du site internet de la commune:  
[www.nivolos-vermelle.fr](http://www.nivolos-vermelle.fr), rubrique "vie pratique"

## Le Mot du Maire

Le trimestre qui vient de passer a connu deux événements importants : au niveau communal le vote du budget et au niveau national, les élections européennes.

D'abord le vote du budget 2019, car c'est l'acte principal de gestion de la municipalité et il permet de faire le point sur la situation financière de la commune.

Un constat qui devient, hélas récurrent, c'est que cette année encore, l'État continue ses prélèvements dans le budget communal par le biais d'un dispositif qui s'appelle l'écrêtement et qui revient chaque année à diminuer la dotation de l'État. On rappellera que cette dotation n'est pas un cadeau, mais la compensation de taxes diverses que percevaient les communes et qui ont été intégrées dans la fiscalité nationale. Ainsi, si on compare à la dotation perçue en 2013, dernière année où la dotation était complète, le montant est amputé de 130 000€, soit 68 % de diminution.

Cela a amené le Conseil Municipal, à l'unanimité, de majorer le taux de la fiscalité locale de 0,5%. Ce budget va prévoir la réalisation de deux chantiers très lourds financièrement : la construction d'une salle d'Arts Martiaux, en annexe du gymnase, car le judo a pris un essor remarquable dans la commune, mais aujourd'hui ne s'adresse qu'aux enfants, car notre Dojo actuel est trop petit. Deuxième chantier, la rénovation du stade des Mûriers. En effet, la pelouse synthétique a une durée de vie d'une quinzaine d'années et elle avait déjà 16 ans. Le Conseil Municipal a fait le choix de remplacer les billes de remplissage en caoutchouc recyclé par des billes de liège, produit plus naturel et plus sain.

Ces deux gros chantiers pourront être menés à bien sans recourir à l'emprunt, car les subventions accordées par l'État, la Région, le département, la Fédération de foot et la Capi vont assurer une bonne partie du financement.

Dans le budget, cela se traduira par une baisse de l'endettement de la commune, donc une annuité de remboursement moins forte, libérant des capacités de nouveaux investissements qui seront nécessaires pour accompagner le développement futur de la commune. Nous arrivons ainsi, en fin de mandat, à une situation financière saine.

Ces équipements renforcent la situation de Nivolas-Vermelle comme pivot du Val d'Agny et cela amènera sans doute, dans le mandat prochain, à renforcer des formes de regroupement dans ce bassin de vie.

On peut regretter, à cet égard que la Poste choisisse ce moment, pour annoncer la réduction des horaires d'ouverture du bureau de Poste voire, sa fermeture et sa

transformation en Relais Poste Commerçant chez Vival. C'est pourquoi nous avons proposé une pétition pour tenter d'amener la Poste à revoir sa position.

En ce qui concerne les Européennes, nous avons assisté à un véritable matraquage médiatique tendant à réduire le débat à un affrontement entre nationalistes et partisans de l'Europe, en dévalorisant tout l'apport des partis plus traditionnels. Cela n'a pas manqué de produire ses effets et on peut s'interroger sur ce que cela apportera pour le peuple, car les partis ont structuré, depuis la révolution française de 1789, la vie politique nationale et leur effacement n'est certainement pas source de progrès, car ils sont les garants d'un vrai fonctionnement démocratique. Plusieurs pays européens se sont déjà engagés dans cette voie, et on ne peut pas dire que leurs peuples en ait bénéficié.

On a pu voir aussi, qu'au dernier moment un sursaut s'est manifesté pour les enjeux capitaux de l'environnement et de la défense de la planète. C'est un réflexe sans doute dicté par la perplexité des électeurs devant la présence de 34 listes !

En ce qui concerne la commune, nous n'avons pas attendu pour nous engager dans la préservation de la nature. Nous avons signé et mis en application depuis près de 10 ans la charte zéro phyto, afin de bannir l'usage des pesticides pour le traitement des voiries. Nous avons maintenu la préparation des repas de la cantine, sur place, pour travailler à partir de produits frais, le plus souvent issus des fermes locales. Nous avons également engagé l'analyse thermique des bâtiments communaux afin de réduire leur consommation en énergie. Nous avons également été dans les premières communes à pratiquer l'extinction nocturne de l'éclairage public pour permettre la vie de la faune nocturne et faire des économies substantielles. Nous avons soutenu le Conseil Municipal Enfants dans les propositions de la commission environnement notamment ses propositions sur le tri sélectif et le développement de la marche pour venir à l'école. Enfin, nous avons développé la collecte sélective des déchets des ménages afin de recycler le maximum de produits réutilisables. Ainsi, nous avons récemment mis en place des conteneurs enterrés, rue Jean Moulin, afin d'éviter les dépôts sauvages et nous venons d'inaugurer la mise en place d'un composteur collectif dans le quartier de Curtet. Ce tri sélectif demande bien sûr la coopération de tous, car les grandes idées, c'est bien, mais l'action de tous, c'est encore mieux.

*Michel Rival*

## L'Editorial

Les différentes analyses qui ont suivi les résultats aux dernières élections européennes montrent une évolution d'une société clivée. D'un côté les peurs individuelles de voir son bien être remis en cause par un autre souvent fantasmé dont la construction est alimenté par de nombreux discours politiques et de l'autre des peurs aussi mais pour le devenir de notre monde, pour le devenir de l'humain. Ce clivage me semble bien correspondre à l'évolution d'une société de consommation où l'avoir prime sur l'être. Certains n'hésitent pas à revendiquer des droits des libertés qui s'écartent de l'intérêt général. Ils s'éloignent de ce «Nous» qui a permis au genre humain de faire société depuis des millénaires. Pour exemple nous avons l'humanisme de la Renaissance, les lumières du XVIIIème siècle et alors que nous fêtons les 75 ans du débarquement, l'engagement de tous ces hommes français, anglais, américains... qui se sont battus, qui ont pour un grand nombre d'entre eux donné leur vie pour mettre fin à une guerre monstrueuse. La France se flatte d'être la patrie de la déclaration des droits de l'homme, mais aujourd'hui le message des droits à l'égalité entre les hommes est bien souvent détourné en revendications égalitaristes pour un «Je» tout puissant, revendicatif très éloigné du «Nous» généreux qui permet de faire société. Comme ces jeunes qui ont défilé il y a quelques semaines pour que les politiques intègrent de manière plus déterminée des actions en faveur du climat et de la préservation de notre planète, nos jeunes du CME en choisissant de se répartir en deux commissions Environnement et Solidarité se préoccupent bien de ce «Nous» qui sert l'intérêt général. C'est aussi pour défendre les intérêts de ce «Nous» qu'à Nivolas-Vermelle, la municipalité s'engage dans la rédaction d'un PEDT 2 (Projet Educatif de Territoire) intercommunal dont l'objet est de valoriser, de donner de la visibilité et de la cohérence aux actions, aux projets menés par les différentes associations communales, sportives, culturelles et autres. La culture, telle qu'elle est défendue par le mouvement de l'Éducation populaire dans laquelle se reconnaît l'action culturelle de la municipalité contribue aussi à défendre ce «Nous». Spinoza en 1677 écrivait «L'homme raisonnable est plus libre dans la cité où il vit sous la loi commune que dans la solitude où il n'obéit qu'à lui-même».

*Graziella Bertola-Boudinaud*

**Garantie d'emprunt à SEMCODA :** La Société NEOXIA réalise 13 pavillons en accession sociale qui seront rachetés en VEFA par SEMCODA. Il convient de garantir à hauteur de 30%, un emprunt de 1 800 800€ contracté par SEMCODA, au taux de 1,75% sur 30 ans pour la réalisation de 13 logements en PSLA. Les 70% sont garantis par la CAPI. La garantie sera levée au fur et à mesure des remboursements effectués, consécutifs aux ventes au profit des acquéreurs des logements. En cas d'inventus au terme de 18 mois de l'achèvement, les lots seront transformés en PLS. (Unanimité)

**Choix de l'entreprise pour les travaux de réhabilitation du Stade des Mûriers :** 5 entreprises ont répondu à la consultation organisée. Parcs et sports, pour un montant de 509 820,48€ TTC (note 100/100), Tarvel : 528 917,16€ (98/100), Vert et Sport : 545 550,82€ (87,38/100), Laquet : 560 080,80€ (note 63,41/100), Cosec : 625 422,00€ (46,61/100). Le dossier de Parcs et Sports a fourni dans les temps l'habilitation de son gazon synthétique. Proposition de retenir la proposition de Parcs et Sports. (15 pour - 3 abstentions)

**Fourniture d'aménagements complémentaires au gymnase :** Proposition de la société Playgonnes (Protec sport) pour fourniture d'un jeu de deux panneaux d'entraînement latéraux ( 2876,00€ TTC), d'un jeu de mousses de protection pour les panneaux principaux (461,26€ TTC) et remplacement d'un vérin hydraulique pour un panneau existant. (Unanimité)

**Personnel :** Avancement de grade -création d'un poste d'adjoint administratif principal

1ère classe et suppression d'un poste d'adjoint administratif principal 2ème classe. Création d'un poste d'attaché et suppression d'un poste de rédacteur principal 1ère classe. (Unanimité)

**Convention avec les Francas :** Convention pour gestion des animateurs pour le Centre Aéré 2019 pour un montant de 8935,40€. (Unanimité)

**Convention avec le centre de gestion :** Mise à disposition d'un personnel de remplacement (pour le poste Accueil pendant un congé de maternité). (Unanimité)

**Subvention 2019 :** Principe de maintien des subventions aux associations, malgré la baisse des dotations.

**Subvention au CCAS :** 15 000€ nécessaire pour l'équilibre du budget prévisionnel en cours de préparation. (Unanimité)

**Centre de Loisirs :** Arrêt des dates d'ouverture du Centre de Loisirs du 8 au 26 juillet 2019. Les prix de journées 2019 sont majorés de 2% : QF de 0 à 290 - 4,70€ ; QF de 291 à 580 - 7,10€ ; QF 581 à 742 - 9,70€ ; QF 743 à 952 - 12,20€ ; QF 953 à 1232 - 14,80€ ; QF 1233 à 1353 - 17,65 ; QF sup à 1354 - 18,90 ; Hors commune QF inf à 1000 - 19,95€ ; Hors commune QF sup à 1000 - 20,40. (Unanimité)

**Ludothèque hors des murs :** Accord unanime pour accueillir la ludothèque du Centre des Familles de la CAF les jeudis du mois de juillet.

**Ciné-été :** Accord unanime pour reconduire la convention de partenariat avec Bourgoin-Jallieu pour la séance se déroulant dans le quartier de Boussieu.

**Mud Day 11 mai 2019 :** Proposition de 8 dossards à chaque commune – Information sera faite dans le prochain TUN.

**Chantier de la Salle d'Arts Martiaux :** Sur le lot numéro 1 - terrassements maçonnerie - constat d'une plus-value de 6 183,05€ et d'une moins-value de 3651,50€, donc nécessité d'un avenant de 2 531,55€ représentant 5,16% du montant du lot. (16 pour et 2 abstention).

**Déclarations préalables :**  
*Damien Danger :* parcelle AD 438, en zone Ub au PLU, Blanc et bleu Bg2 au PPR pour modification du portail, 277 allée de Montizet.  
*Commune de Nivolas-Vermelle :* parcelle A 132, en zone N au PLU, Rouge RC, Rv Rv au PPR pour construction d'un abri de jardin de 6,60m<sup>2</sup> chemin des Ravineaux.  
*Bertrand Haas :* parcelle AB 633, en zone Uia au PLU, pour mise en place d'une clôture, 78, rue des Prairies.

**Permis de construire :**  
*Ender Murat :* parcelle B 188, en zone AUB OA2 au PLU, pour construction d'une maison individuelle, allée Rose Valland.  
*SCI Cycjely :* parcelle AC 460, en zone AUi au PLU, blanc et rouge RCs au PPR, pour construction d'un entrepôt industriel allée Jean-Jacques Rousseau.  
*Selim Onel :* parcelle AB 188, en zone AUB OA2 au PLU, pour construction d'une maison individuelle, Allée Rose Valland  
*Gaëtan Gippet :* parcelle AB 188P, en zone AUB OA2 au PLU, pour construction d'une maison individuelle, Allée rose Valland.

## Mots Croisés n°130 - solution p.26

### Horizontalement

- 1/ Reviendrais chez soi
- 2/ Chaussure légère de vacances
- 3/ Redoutable en 40  
Transport en commun  
Réverbère s'il est de gaz
- 4/ On devrait tous en avoir un  
Oiseau exotique
- 5/ Arme de Robin des Bois - Étalé
- 6/ Éliment - Échec d'un spectacle
- 7/ Masque de loup - Voile triangulaire
- 8/ Prendre en otage - Possèdes
- 9/ Pas toujours dans les brancards  
Bien roulées
- 10/ Seconde

### Verticalement

- 1/ (Se) calmera sa faim
- 2/ Envols - Sans effets
- 3/ Neptunium - Celle-ci
- 4/ Diplomatie - Construit une arche
- 5/ Partie ancienne de l'Allemagne  
Pleines de vapeur d'eau
- 6/ Allât ça et là - A la possibilité
- 7/ Bidonné - Dans une église  
Roue à gorge
- 8/ A un manque de pigmentation  
Étain
- 9/ Flottante, c'est un entremet - Trompa
- 10/ Sauveteur

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3			■				■			
4					■				■	
5				■						
6						■				
7		■					■			
8								■		
9				■					■	
10										

## **Vote du Compte Administratif 2018 :**

La section de fonctionnement est arrêtée à 1 911 098,37€ de recettes pour 1 480 009,42€ de dépenses, soit un excédent de l'exercice de 431 628,95€ auquel il faut ajouter l'excédent des exercices antérieur de 565 870,90€, soit un excédent global de fonctionnement de 997 499,85€.

La section d'investissement est arrêtée à 577 220,64€ de recettes pour 377 146,46€ de dépenses, soit un excédent de l'exercice de 200 074,18€, auquel il faut soustraire le déficit des exercices antérieurs de 280 121,13€, soit un déficit global d'investissement de 80 046,95€.

Le résultat global de clôture (Fonctionnement et investissement) est de 917 452,90€. Il faut également prendre en compte 456 003,47€ de restes à réaliser.

Hors de la présence du Maire, le compte administratif 2018 est approuvé par l'unanimité des présents, sous la présidence de Mme Janine Gallin-Martel, lère adjointe.

## **Vote du compte de gestion du Trésorier :**

Les chiffres du compte de gestion du trésorier sont rigoureusement identiques à ceux du compte-administratif de la commune. Ils sont adoptés à l'unanimité

## **Affectation des résultats du compte administratif 2018 au budget primitif 2019 :**

Décision unanime de répartir l'excédent de 997 499,85€ en deux parties : 536 050,42€ en investissement pour couvrir le déficit global d'investissement de 80 048,95€ et les restes à réaliser de 456 003,47€ ; 461 449,43€ en fonctionnement.

## **Vote du taux des taxes communales :**

Décision unanime de majorer de 0,5% les taux des trois taxes communales. Le taux de la Taxe d'Habitation (TH) passera de 6,21% à 6,24%, le taux moyen départemental étant de 21,33% et le taux plafond de 52,92%. Le taux de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) passera de 15,87% à 15,95%, le taux moyen départemental étant de 28,47% et le taux plafond de 69,08%. Le taux de la Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties (TFPNB) passera de 50,46% à 50,71%, le taux moyen départemental étant de 60,98% et le taux plafond de 149,85%.

**Vote du Budget Primitif 2019 :** La section de fonctionnement est arrêtée à 2 296 747,43€ en dépenses et en recettes. Elle inscrit un prélèvement de 564 199,26€ pour alimenter la section d'investissement.

La section d'investissement est arrêtée à 1 557 596,68€ en dépenses et en recettes. Les investissements principaux seront

100 000€ en voirie, 100 000€ en bâtiment, 20 000€ en acquisition de divers matériels et outillages, 44 585,91 pour la révision du PLU, 13 000 au cimetière pour la réhabilitation de la couverture du mur d'enceinte du carré 4, 10 000€ pour compléter le report pour la construction du DOJO et 540 000€ pour la rénovation du stade des Mûriers.

Elle nécessitera la mobilisation d'un emprunt de 164 715,00€, qui sera diminué en fonction des subventions de la région et de l'Etat pour lesquelles les réponses ne sont pas encore connues. Le budget primitif 2019 est adopté par 15 voix pour et 2 abstentions.

## **Vote des subventions aux associations pour 2019 :**

Décision unanime de voter les subventions pour un montant de 15 515,00€ pour les associations de la commune et de 2 194,00€ pour les associations d'intérêt général hors de la commune.

## **Convention avec le SMND pour la mise en place de conteneurs enterrés rue Jean Moulin :**

Le point d'apport volontaire de la rue Jean Moulin est toujours très sale du fait de dépôts sauvages. Le Conseil Municipal avait décidé de le remplacer par des conteneurs enterrés qui incitent moins au dépôt sauvage. La présence d'une ligne de moyenne tension souterraine oblige à positionner ce point propre en bout de l'espace vert en face. Les quatre conteneurs seront positionnés en carré afin de tenir moins d'espace. Le coût du génie civil qui reste à la charge de la commune sera de 14 000,00€. Par 14 voix pour, une contre et 2 abstentions le Conseil Municipal décide de signer la convention avec le SMND et d'accepter le devis de l'entreprise Fassion.

## **Convention avec le CDG pour un poste de remplacement :**

Prolongation de la convention pour le remplacement du congé de maternité d'un agent. (unanimité)

## **Demande de subvention au titre du FSIL, pour aménagement d'une salle de classe dans l'ancien DOJO au Foyer :**

Pour l'année scolaire en cours, une salle de classe a été aménagée provisoirement dans la salle informatique. A terme, afin de remettre en place la salle informatique, il est proposé d'aménager une salle de classe dans la salle libérée par le DOJO. M. Piccoli, architecte a estimé les travaux à un montant de 52 952,52€ TTC. Décision unanime de demander une subvention à l'Etat au titre du Fonds de Soutien à l'Investissement Local.

## **Rapport 2018 de la bibliothécaire :**

L'ouverture au public est assurée par une

bibliothécaire professionnelle et 9 bénévoles. Elle est ouverte au public 10,5 heures par semaine, pour 178 jours par an. La bibliothèque a enregistré 215 emprunteurs jeunes et 319 adultes, soit 534 emprunteurs en 2018 pour 12 904 prêts de documents sur l'année. En dehors des heures d'ouverture au public, 15 classes fréquentent la bibliothèque annuellement pour des animations et des prêts de livres. Il y a eu 8 expositions, deux soirées contes et un accueil d'auteur dans le cadre du festival du livre.

**PEDT :** Suite à la réunion du 8 février 2019 où 5 communes du Val d'Agny étaient représentées, trois axes de travail ont été dégagés :

- 1<sup>er</sup> axe : Amorcer le travail d'élaboration d'un second PEDT intercommunal en lien avec les projets d'école suite à la rencontre de l'IEC de la circonscription.
- 2<sup>ème</sup> axe : Soutenir l'action éducative des associations. Réaliser un répertoire commun des associations du Val d'Agny. Permettre aux associations d'harmoniser la programmation de manifestations de même type.
- 3<sup>ème</sup> axe : Réaliser un forum des associations du Val d'Agny commun.

## **Déclarations Préalables :**

*Alain Paysant :* parcelle AD 441, en zone Ub au PLU, bleu Bc au PPR, pour construction d'une piscine, 35, Allée du Bois des Mûriers.

*Mourad Derrab :* parcelle AB 719, en zone Ub au PLU, bleu Bi' au PPR, pour changement de clôture, 45 Avenue de Ruffieu.

*Société Nouvelle Energie :* parcelle AC 164, en zone Ub au PLU, bleu Bgl au PPR, pour pose de panneaux photovoltaïques 97, Impasse des Chaumes.

*Hennadiy Kasianenko :* parcelle AH 349, en zone Ua au PLU, pour mise en place d'un portail sur un accès existant, 3685 RD 1085. Le recul de 5m n'est pas respecté.

*Jessy Karakachian :* parcelle AB 612, en zone Ub au PLU, pour modification de façade, 94, Impasse des violettes.

*Christophe Bailly :* parcelle AH 202, en zone Ua au PLU, bleu Bgl au PPR, pour agrandissement d'un auvent ouvert de loisirs, 3680 RD 1085.

*Jessy Karakachian :* parcelle AH 612, en zone Ub au PLU, pour construction d'un abri de jardin, 94, Impasse des Violettes.

## **Permis de construire :**

*Emder Murat :* parcelle AE 171 en zone Ua au PLU, pour réhabilitation d'une grange en logement, rue du Carre.

*Cyrl Laloui :* parcelle AB 188p, en zone AUbOA2 au PLU, blanc et bleu Bc au PPR,

## Conseil Municipal : séance du 8 avril 2019 (suite)

pour construction d'une maison individuelle au lotissement « porte de Nivolas »

*Pierre Bel* : parcelle AC 397, en zone Ui au PLU, pour extension d'une salle de restaurant en salle de réception, 875, rue du Vernay.

*Toni Ofuluka* : parcelle AB 188p, en zone AUbOA2 au PLU, blanc et bleu Bc au PPR, pour construction d'une maison individuelle au lotissement « Porte de Nivolas »

*Alexandre Gonnet* : Parcelle AB 188p en zone AUbOA2 au PLU, Blanc et bleu Bc au PPR, pour construction d'une maison individuelle au lotissement « Porte de Nivolas »

*Timotéo Capita* : parcelle AB 188p en AUbOA2 au PLU, blanc et bleu Bc au PPR, pour construction d'une maison individuelle au lotissement « Porte de Nivolas »

*Nicolas Quattrone* : parcelle AB 188p, en zone AUbOA2 au PLU, blanc et bleu Bc au PPR, pour construction d'une maison individuelle au lotissement « Porte de Nivolas »

*Ersoy Nas* : parcelle AB 188p, en zone AUbOA2 au PLU, blanc et bleu Bc au PPR, pour construction d'une maison individuelle au lotissement « Porte de Nivolas »

## Conseil Municipal : séance du 6 Mai 2019

### Travaux de réhabilitation du Stade des Mûriers :

Le marché a été notifié à l'entreprise Parcs et Sports qui interviendra seule sans sous-traitant. Les travaux démarreront le lundi 20 mai. Montant total 509 820,48€ TTC. Le Financement est assuré avec des fonds propres de la commune et les subventions suivantes : Etat au titre de la DETR : 100 000€ ; Région Auvergne Rhône-Alpes : 100 000€ ; Département de l'Isère (sur programme 2021) : 70 000€ ; Fédération Française de Foot au titre du FAFA (Fonds d'Aide au Foot Amateur - Y compris la majoration pour foot féminin) : 18 000€, CAPI fonds de concours communes moyennes : 50 000€, soit un total de subvention de 338 000€. Il est à noter que la subvention de la FFF est majorée, pour tenir compte du rôle formateur en football féminin du CSN, un rôle qui sera renforcé par la constitution d'un groupement autour du Foot féminin entre le CSN et Le club de la Tour-Saint-Clair.

### Travaux hydrauliques de Plan-Bourgoin :

Les travaux étaient suspendus en attente de l'accord de M. Ferrer, propriétaire du bois où était situé l'exutoire du fossé établi le long de la propriété de M. Ailloud. Décision par 18 voix pour et une contre, d'accepter la proposition de M. Ferrer, qui donne son accord à titre provisoire et révocable, avec le remplacement de la buse de diamètre 400mm par une tranchée drainante et trois drains agricoles, afin d'éviter le ravinement au déboucher dans le bois.

### Remplacement du copieur de l'école primaire :

Le copieur arrive en fin de vie. Une consultation a été faite auprès de plusieurs prestataires de service reprographie. La proposition de Avenir Bureautique est la moins disante avec 1700€ pour la fourniture du copieur et 0,004€ pour le coût copie. (Unanimité)

### Réalisation du plan de la commune :

Pour réaliser un plan actualisé de la commune

2 options se présentent : faire réaliser le plan par une société qui le finance par les publicités ou financer la réalisation du plan par la commune. C'est cette seconde option qui a été retenue, car les prix des encarts publicitaires sont élevés. 2 prestataires ont chacun fourni leur devis. Le premier devis reçu de JP Repiquet propose une conception de la maquette pour 1800€ HT sans proposition financière pour l'impression et le pliage. L'impression-pilage serait alors réalisée par l'Imprimerie Carle pour 795€ HT. Le second devis de la société Kaliblu propose la réalisation de la maquette pour 2 200€ HT et l'impression et le pliage pour 900€ HT, le tout pour 3100,00€ HT. A l'unanimité, le Conseil Municipal retient la proposition de JP Repiquet et Imprimerie Carle.

**Commission Jeunesse** : Pour l'emploi jeune d'été, 10 jeunes ont déposé une candidature et 6 se sont présentés à l'entretien. Il est décidé d'accorder à chacun une semaine aux services techniques entre mi-juin et fin juillet, sur la base de 24 heures par semaine.

**En ce qui concerne le Conseil Municipal d'Enfants, deux manifestations seront prises en charge d'ici l'été** : une nouvelle journée « la voiture oubliée » et l'élaboration d'un Quizz pour le pique-nique de la fête de la commune. Il est enfin décidé de ne pas procéder au renouvellement des élus avant les élections municipales de 2020.

**Commission Travaux** : Analyse et élaboration d'un ordre de priorité pour les travaux de bâtiments et de voirie à réaliser cette année.

### Déclarations Préalables :

*Alain Chambeland* : parcelle AD 394, en zone Ub au PLU, blanc et bleu Bc au PPR, pour ravalement de façade, 41, Allée du Bois des Mûriers.

*Commune de Nivolas-Vermelle* : parcelle AE 535 et 544, en zone Ua au PLU, pour modification d'un accès à l'école, 231 rue de l'Hôtel de Ville.

*SELARL Agate* : parcelle AC 142p en zone Ub au PLU, blanc et bleu Bg1 au PPR, pour division d'une parcelle, 490 rue du Bas-Vermelle.

*Damien Danger* : parcelle AD 438, en zone Ub au PLU, blanc et bleu Bg2 au PPR, pour construction d'une clôture mitoyenne, 277 Allée de Montcizet.

*Daniel Dupraz* : parcelle AC 249, en zone Ub au PLU, bleu Bg2 et bv au PPR, pour construction d'un abri de jardin et d'une barbecue 58, rue des Châtaigniers.

*Viviane Bonnet* : parcelle AD 470, en zone Ub au PLU, pour construction d'une clôture mitoyenne 34, allée des Cyprès.

*Association Sol y d'Air* : parcelle C 70, en zone Nau PLU, blanc et Rouge RC au PPR, pour construction d'un abri collectif pour jardins partagés Chemin de Courbarant.

### Permis de construire :

*Capi* : parcelle AC 424, en zone Ui et N au PLU, blanc, bleu Bc et Rouge RC au PPR, modificatif pour adaptation des services techniques de la base Est, 33, Impasse de la Plaine.

*Alexandre Mayoral* : parcelle AB 188p, en zone AUbOA2 au PLU, Blanc et bleu Bc au PPR, pour construction d'une maison individuelle porte de Nivolas.

*Natacha Labbé* : Parcelle AB 188p, en zone AUbOA2 au PLU blanc et bleu Bc au PPR, pour construction d'une maison individuelle porte de Nivolas.

*Commune de Nivolas-Vermelle* : parcelle AE 211, en zone Ua au PLU, bleu Bc et violet BCI au PPR, pour création d'une classe dans une des salles du Foyer Municipal.

*Antoine Borges* : parcelle AB 787 en zone Ub au PLU, pour construction d'une maison individuelle impasse des Thuyas.

*SCI Juliniv* : parcelle AB 938, en zone Ub au PLU, pour construction d'une maison individuelle impasse des Thuyas.

*Sana Mabrouk* : Parcelle AB 188p, en zone AUbOA2 au PLU blanc et bleu Bc au PPR, pour construction d'une maison individuelle porte de Nivolas.

## Une envie d'avenir : Le réel et le ressenti

### Température réelle et température ressentie.

Selon les saisons, les sensations peuvent varier entre températures réelles et températures ressenties, et ce de différentes manières :

En hiver, lorsque le vent souffle fort, la sensation de froid est accentuée. Une température réelle de -10 °C par un vent de 30 km/h peut être ressentie comme une température de -20 °C. Mais, cette sensation varie selon les personnes. En été, c'est l'humidité qui renforce la sensation de chaleur car elle rend l'évaporation de la sueur moins efficace.

Comme en matière de météo, il y a dans le domaine politico-économico-social les faits et le ressenti.

Si l'on en croit les sondages, les Français pensent, dans une plus grande proportion que les Allemands, les Britanniques et les Américains, que les inégalités sont très fortes dans leur pays. Or les statistiques prouvent que les inégalités sont moins importantes en France qu'en Allemagne, en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis et

les personnes sondées de ces pays y sont beaucoup moins sensibles que les Français.

Si l'on en croit l'opinion commune, le prix de la baguette de pain a explosé depuis l'introduction de l'euro en 2002.

La baguette standard, qui valait en moyenne 67 centimes d'euros en 2002, est aujourd'hui à 88 centimes, toujours en moyenne. Il est vrai que si l'on opte pour une baguette « tradition », la somme déboursée peut être plus élevée de 50 % !

D'après l'INSEE septembre 2012 :

«Un jeune sur deux sort précocement du système scolaire sans aucun diplôme».

Mais la même année le journal Le Monde affichait ce titre à sa Une du mois de juillet : «Avec 84,5 % de diplômés, le niveau de réussite aux baccalauréats régresse par rapport à 2011. Le taux de réussite au baccalauréat général s'élève à 89,6.»

Ce qui fait que le jeune sur deux qui est sorti précocement du système scolaire est immédiatement passé aux oubliettes. Parce qu'il cache une réalité un peu complexe. Le jeune sur deux qui est sorti précocement du système scolaire trouble les statistiques.

### L'image de soi !

Que dire de l'âge réel et de l'âge ressenti, à quel âge devient-on adulte, senior ?

Chez les Français domine un sentiment de jeunesse : en effet, ils se perçoivent en moyenne avec neuf ans de moins que leur âge réel. En revanche, les plus jeunes -préadolescents, adolescents et jeunes adultes jusqu'à 20 ans- ont tendance à se sentir plus vieux que leur âge, de deux ans en moyenne.

A quoi doit-on ce décalage ?

Pour les plus jeunes l'envie de quitter l'enfance, l'aspect physique, la maturité...

Pour leurs aînés, l'aspect physique, la santé, le refus de passer à l'âge mûr ...

Nous voulons de la transparence : que ce que nous disons corresponde à ce que nous percevons. Le ressenti est essentiel, car il dit quelque chose d'enfoui dans l'inconscient collectif et qui a du mal à s'exprimer. Cela dit, les faits et les chiffres sont têtus. Il serait irresponsable de les ignorer.

«Rien n'est si clair ni si simple qu'un chiffre»  
Simone Weil (1943)

Bernard Belony, Nicole Yvrard, Jean-Pierre Mailles

## Récapitulatif des manifestations

- Vendredi 28 juin : **Gala du Judo-club** au gymnase
- Samedi 29 juin : **Kermesse de l'école avec le spectacle** au Gymnase et Fête au stade du village
- Samedi 29 juin : **Nuit des églises** à l'église de Vermelle
- Dimanche 30 juin : **Exposition de Thierry Lambert «Croix et Symboles»** à l'église de Vermelle
- Samedi 6 juillet dès 10h : **Fête d'été** au stade du village avec repas Paëlla le soir et à 23h00 Feu d'artifice
- Samedi 6 juillet à 12h : **Les enfants du CME invitent les nivolsiens à un pique-nique sorti du sac** avec un QUIZ intergénérationnel géant.
- Jeudi 11 juillet : **Ludothèque Hors les murs** au foyer ouverte à tous.
- Dimanche 14 juillet à 11h : **Cérémonie au monument aux morts**
- Mardi 16 juillet : **Don du sang** à la salle des fêtes
- Mardi 16 juillet à la tombée de la nuit : **Ciné été** dans la cour de l'école de Boussieu **avec au programme «Dumbo».**
- Jeudi 15 août à 10h30 : **Messe** à l'église de Vermelle **avec la chorale de Saint Romain**
- Samedi 7 septembre de 10h à 13h : **Forum associatif intercommunal** au Foyer et à la salle des fêtes
- Samedi 7 septembre de 10h à 13h : **Grande braderie de livres** à la bibliothèque
- Samedi 21 et dimanche 22 septembre : **Journée du patrimoine** à l'Eglise de Vermelle **avec les peintures de Jacqueline Anselme et les sculptures Raküs d'Isabelle Anselme-Bertrand**
- Vendredi 27 septembre à 20h30 : **1<sup>ère</sup> soirée de Nivolas avec les Conconcon** à la salle des fêtes
- Samedi 28 septembre : **Randonnée semi-nocturne** organisée par l'ALEP Plein Air
- Samedi 12 octobre à 20h30 : **2<sup>ème</sup> soirée de Nivolas avec du Théâtre : «Consécration»** présenté par la Bièvre **du samedi soir** à la salle des fêtes

## Chanter le Mai

Henri ROBERT

*Parcourir toute la campagne en chantant  
Pour récolter des œufs ou un autre cadeau  
C'était «Chanter le Mai» pour les jeunes se regroupant  
Pour animer jusqu'au plus petit hameau*

*Cette coutume dont l'origine reste inconnue  
Était pratiquée au mois de mai dans la région*

*Mais l'habitude a complètement disparu  
Depuis le développement de la modernisation*

*En ce mois de mai soit disant si joli et si gai  
Les dates importantes se sont multipliées  
Et si certaines ont apporté un bonheur vrai  
D'autres sont restées tristement célèbres.*

# La chronique de Guy HYVER : Les «dingues dons» de Notre dame

Ouf ! Il était temps, après des semaines de protestations, de réunions, de consultations, de tergiversations et autres élucubrations des empêcheurs de « tourner en rond », le grand débat a rendu son verdict. Verdict provisoire certes, mais verdict quand même. Certains diront que la montagne a accouché d'une souris, d'autres d'un éléphant. Il n'en reste pas moins que notre gynéco-président de service, assisté de tous ses collaborateurs ministres, ont transpiré dur pour aider la montagne à mettre au monde le bébé. A la bonne heure, aux dernières nouvelles, la maman montagne se porte bien ! Pour le bébé, on va attendre qu'il grandisse un peu pour rendre publique son bulletin de santé. Les « pisse-vinaigre » diront bien que l'impôt sur la fortune n'a toujours pas été rétabli, que ces galeux de retraités nantis gagnant plus de deux mille euros par mois se retrouvent toujours avec une CSG surtaxée (oui oui, une taxe surtaxée), ou que les prix à la pompe reprennent leur ascension. Il n'en reste pas moins que dans le pire des cas on aurait pu assujettir les retraités nantis à l'impôt sur la fortune et vêtir du gilet jaune de la contestation les gros nababs de la bourse. Il n'en a rien été et ce cas de figure a été évité, on l'a échappé belle ! Il faut aussi noter que quelques semaines plus tard, et comme d'habitude,

une communication outrageuse, tapageuse et déformée a été faite sur le remboursement de l'augmentation de la CSG aux retraités moins nantis gagnant moins de deux mille euros. On a présenté la chose comme si on leur faisait soudainement un cadeau et qu'on leur rendait du pouvoir d'achat. La « com » devient un art que nos politiques maîtrisent vraiment très bien ! On ne peut pas leur en vouloir, ça marche ! A nous de faire la part des choses, ça devient malheureusement très urgent.

Oui mais me direz-vous, c'est facile de critiquer, vous ne vous rendez pas compte des problèmes que ce grand débat a engendré, des milliers de questions ont été soulevées, un vrai casse-tête! Alors, en ce mois de juin traditionnellement réservé aux examens et donc aux révisions, nous allons « bachoter » un peu, ça nous fera du bien à tous et nous rendra peut-être un peu plus humbles. Révisions générales pour tout le monde, à vos stylos !!!

**Problème d'application :** *dissertez sur l'espace ténu qui existe à notre époque entre la vérité et le mensonge. Est-il possible en s'aidant de quelques artifices de « com » de faire passer l'un pour l'autre ?*

Le soir où devait avoir lieu l'accouchement, une tragédie a retardé la « mise à bas » du bébé. Toute la France, l'Europe



et même le monde entier regardaient avec effroi en direct Notre Dame de Paris s'embraser. Un vrai cauchemar, ce joyau de l'art gothique réduit en cendre avec en point d'orgue la flèche s'effondrant et laissant un trou béant dans la voûte principale. C'était à juste titre la consternation générale, et comme une évidence unanime que l'accouchement du grand débat qui devait se produire à la même heure, devait être reporté. Personne n'avait la tête à ça. Heureusement, comme toujours, nos « soldats du feu » ont payé de leur personne pour réduire, autant que faire se peut, l'ampleur des dégâts. Il n'en reste pas moins qu'ils ont quand même été considérables ces dégâts, et que ce soir là, chacun de nous a été meurtri dans sa chair, quelles que soient ses convictions politiques ou religieuses. Bien entendu, il faudra du temps, mais les dégâts seront un jour réparés. Espérons simplement qu'il n'y aura pas trop de précipitation, que l'imagination débordante et sans limites de nos responsables n'aille pas, sous prétexte de modernité, affubler l'édifice d'un chapeau de clown, d'un vaisseau spatial stylisé ou d'une excentricité quelconque en titane. Le débat est déjà bien engagé. Les gens raisonnables devront être vigilants.

Dès le lendemain de la tragédie, un immense mouvement de soutien spontané à Notre Dame s'est levé dans le pays et à

l'étranger. Un mouvement d'une ampleur exceptionnelle et proportionnel à l'émotion soulevée. Les dons ont afflué au point de représenter en quelques jours une somme suffisante pour pourvoir à la reconstruction de l'édifice. Chacun a participé à hauteur de ses moyens, donc certains plus que d'autres bien sûr. Notre Dame fumait encore dans ses cendres incandescentes, que les plus grosses fortunes de France surenchérisaient déjà, annonçant des dons de plusieurs centaines de millions d'euros dans la cagnotte. Personne ne s'en est offusqué, sauf quelques mauvaises langues qui insinuaient que, dans certaines circonstances, ces gens là n'avaient aucun mal à trouver et à offrir des sommes considérées comme « dingues », extravagantes et astronomiques pour le commun des mortels. Ca s'appelle de la philanthropie.

On aurait pu penser que cette catastrophe exceptionnelle engendrerait des dons exceptionnels uniquement guidés par le cœur et la générosité des hommes (définition de la philanthropie). Que nenni ! Le lendemain on nous annonce que les gros dons pour la reconstruction de la cathédrale ouvraient droit à des crédits d'impôts de 60% au titre du crédit d'impôt sur le mécénat. Stupeur dans les chaumières. On peut admettre ce principe pour plein de raisons culturelles ou dans un souci de sauvegarde



et de promotion des arts et du patrimoine. Mais dans ce cas précis !!! Ainsi c'est le contribuable lambda qui va faire cadeau de 60 millions au richissime qui dans sa grande largesse a attribué cent millions à la cagnotte de reconstruction de la cathédrale. Allez « les pigeons d'en bas » et « du milieu » de la pyramide, vous vous priveriez bien de 60 millions qui ne ruisselleront pas, chaque fois qu'ils en donnent cent. La pyramide va ainsi ruisseler en sens inverse. De tout évidence, on voit que le grand débat est passé par là. Les leçons ont indubitablement été tirées ! Et dire qu'on chipote et qu'on réduit le crédit d'impôt pour le pauvre citoyen qui veut légitimement faire changer sa porte et ses fenêtres. Pourtant, il veut juste amener sa pierre à l'édifice des économies d'énergie par ailleurs fortement encouragées par nos gouvernants. Allez comprendre ! Si ils étaient encore de ce monde, Quasimodo en perdrait sa bosse, Esméralda sa légendaire beauté et Victor Hugo ses convictions humanistes.

**Problème d'application :** En vous référant à la pyramide des revenus et au principe de ruissellement (voir TUN N° 128), démontrez par l'absurde que le principe de la cagnotte de reconstruction de la cathédrale Notre Dame de Paris est proche à epsilon près du ruissellement zéro. Démontrez aussi que dans un deuxième temps, après quelques mois, il enclenchera un ruissellement remontant proche à epsilon près du principe de

Coluche : « je me paie vos têtes de pigeon ». Démontrez que la vitesse du ruissellement descendant ou montant est également dépendant de l'angle au sommet alpha de la pyramide. Tracez les courbes correspondantes. Argumentez vos résultats sur le thème : Comment « les pigeons d'en bas » et « du milieu » vont-ils arriver à trouver l'argent pour rembourser 60% des dons si rien ne ruisselle jusqu'à eux ?

Dans un autre domaine, on ne peut pas passer sous silence la défiscalisation des heures supplémentaires. Il est indéniable que pour certains cela amènera du « beurre dans les épinards », et il est normal qu'ils s'en réjouissent pour gonfler artificiellement des salaires souvent faibles. D'ailleurs, un autre président avait déjà eu cette idée lumineuse. Ne demandons pas aux chômeurs ce qu'ils en pensent, ça serait de l'indécence et « une ficelle » grossière pour monter les français les uns contre les autres ! Laissons ça à nos professionnels de la politique, il savent bien mieux le faire que nous.

**Problème d'application :** Sachant qu'en France, il y a d'après les statistiques (officielles !!!) plus de trois millions de chômeurs. Sachant que dans ce même pays, 27% des travailleurs déclarent faire une moyenne de 15 heures supplémentaires par semaine. Sachant enfin qu'on appliquera un coefficient modérateur de 50% pour tenir compte des situations particulières où le recours aux heures supplémentaires est



indispensable. Si, cette nouvelle disposition n'était pas appliquée, calculez en centaines de milliers le nombre de chômeurs qui pourraient trouver un emploi au lieu de leur conseiller ironiquement de « simplement traverser la rue » ?

Le jour du premier mai, et de ses incontournables défilés syndicaux, comme chaque fois, plusieurs incidents ont éclaté. Des groupuscules de tous les extrêmes, et aux mauvaises intentions, se mêlent trop facilement aux manifestants sincères. Mais ceci est un autre problème qu'il faudra bien résoudre un jour.

Donc, en cette année 2019, pour des raisons assez nébuleuses, des manifestants se sont retrouvés pendant la manifestation dans l'enceinte de l'hôpital « la Pitié-Salpêtrière ». Notre ministre de l'intérieur toujours prêt à dégainer au moindre incident « tweeta » derechef « pendant le défilé du 1er mai, des manifestants ont attaqué un hôpital à Paris, ils ont agressé le personnel soignant ». Stupeur ! il a bien raison notre ministre de dénoncer cet acte inqualifiable. Sauf que des vidéos (attention à ce que vous dites monsieur le ministre, vous êtes bien placé pour le savoir, elles sont de partout maintenant ces satanées vidéos) montraient sans équivoque que ces manifestants avaient été poussés là par la charge des forces de l'ordre, asphyxiés qu'ils étaient par les gaz lacrymogènes. Notre ministre « rétropédala » bien le lendemain,

dans un exercice de contrition très touchant, il fit son « méa culpa ». Merci monsieur le ministre, « il n'y a que les imbéciles qui ne changent pas d'avis » mais sans vouloir donner de leçon, il serait peut-être préférable qu'un ministre de l'intérieur s'abstienne de « twitter » à 4 heures du matin quand il sort de boîte de nuit !!!

**Problème d'application :** Sachant que le portail de l'hôpital de « la Pitié-Salpêtrière » a été conçu pour résister à une pression de 12300 DécaNewtons. Sachant qu'un « être humain » moyen peut développer dans des conditions normales une force de 400 Newtons en position statique. Sachant qu'un manifestant marche environ à 2 km/h mais que, s'il a « la police aux fesses » il peut produire une accélération de 0,25m/s/s, et que le phénomène naturel « d'instinct de survie » en milieu lacrymogène peut majorer sa force normale développée de 57%. Calculez si 50 manifestants peuvent dans leur course enfoncer le portail de l'hôpital en courant sur 3 mètres. En déduire si le portail était ouvert ou fermé. Commentez d'après vos résultats le discours du ministre de l'intérieur en 5 phrases maximum.

Prenez vos stylos, on ramasse les copies dans 3 mois ! En attendant bonnes vacances à toutes et tous, et n'oubliez pas : toujours dans la bonne humeur et la dérision, ça nous remonte le moral.

Guy HYVER



## Etat civil de mars à juin 2019

Naissances

- CAZEAUX Apolline, Stanislaw, Nathalie le 10 mars 2019,
- BOULBAHRI Ilyana le 13 mars 2019,
- DO VALE Lucie, Marie, le 04/04/2019,
- RAVANAT Jade, Sophie, Fabienne, le 08/04/2019,
- MOGE Marilou, Rose, le 18/04/2019,
- SOUSSI Lina le 25/04/2019,
- SOUSSI Dina, née le 25/04/2019
- CLICHET Nina, Lily-Jade le 28/04/2019,
- LARCHER Maël, Alexandre né le 02/05/2019
- TICHIT Lou, Calie le 02/05/2019
- CARDOSO Cléia, le 13 mai 2019

Mariages

- LOMBARD Christophe et MITOVE Brigitte Leïla, le 06/04/2019
- MAISTRE Philippe et ROUCHOUZE Michelle, le 13/04/2019
- ASLOUM Hassen et QUESSADA Cindy, le 20/04/2019
- SERMET Éric et SERMET Véronique, le 27/04/2019
- GROEBER Anthony et GAULIN-FAURE Camille, le 01/06/2019

Décès

- PACCAUD Victor, Claudius, le 23/10/2018
- BERAUD Marcel Henri, le 17/02/2019
- MANGENOT Anne-Marie Germaine, le 09/03/2019
- MOREL-GINET Colette, Suzanne, le 13/03/2019
- NOGUEIRA - ROCHA Maria Da Conceição, le 16/03/2019
- GONCALVES Yves, Robert, le 05/04/2019

## Conseil Municipal Enfant

Nos jeunes élus du CME ont présenté leur bilan devant Monsieur le maire et l'ensemble des conseillers municipaux. Un bilan qui illustre leur dynamisme. Les 13 conseillers enfants sont répartis dans 2 commissions : Solidarité et Environnement. En séance plénière du CME après avoir élaboré une Charte pour le CME qui a été présentée dans le TUN 129, ils travaillent maintenant à la rédaction d'une charte pour les jeunes de la commune qu'ils présenteront aux diverses associations de la commune et aux écoles. Dans la commission Environnement, ils ont travaillé à la communication sur le tri sélectif dans la commune et à sa mise en place dans les classes de l'école, ils ont également organisé pour la 2ème année la journée sans voiture à l'école. La commission Solidarité a réalisé la carte de vœux jointe aux colis des anciens, et une vidéo de présentation de la commune qui a été projetée lors de la soirée fêtes des mères et des nouveaux arrivants. A cette occasion, ils ont dit un poème d'hommage aux mamans. Ils ont également réalisé un QUIZ intergénérationnel qu'ils animeront lors du Pique-nique de midi le 6 juillet. Plusieurs d'entre eux ont participé à la distribution des colis pour les anciens, aux diverses cérémonies de la commune (Vœux de la municipalité, cérémonies commémoratives, fête des mères et des nouveaux arrivants, nettoyage de printemps...). L'enthousiasme et l'engagement de ces enfants est une belle leçon de générosité pour les adultes qui parfois cèdent au pessimisme. Monsieur le maire et l'ensemble du conseil municipal ont félicité ces jeunes élus.

## Commémoration du 19 mars 1962

La commémoration du 19 mars 1962 s'est déroulée au monument aux morts, Michel Rival, le maire a lu le message de la secrétaire d'état aux anciens combattants, suivi du message de la FNACA lu par Jean Badin, président du comité local. Au cours de cette cérémonie un dépôt de gerbe a été fait avec un appel



aux morts et une minute de silence. La cérémonie s'est terminée par l'hymne national «La Marseillaise» suivi du chant des Partisans.

## Commémoration du 8 mai dans le recueillement

Une météo exécrable n'a pas découragé la foule nombreuse qui avait répondu à l'invitation de la Municipalité et des anciens combattants à participer aux cérémonies commémorant le 75ème anniversaire de la victoire de 1945 sur le nazisme.

Les conseillers municipaux enfants étaient au premier rang de l'assemblée.



Michel Rival, après avoir donné lecture du message de la Secrétaire d'État aux anciens combattants évoquait le programme du Conseil National de la Résistance, « Les Jours Heureux » qui a été à l'origine des services publics modernes et de la Sécurité Sociale qui ont changé la vie des Français. Insistant sur la montée des fascismes qui reste

toujours possible, il donnait lecture du poème du Pasteur Martin Niemöller, interné au camp de concentration de Dachau et qui invite à la vigilance et à dénoncer tout manquement à la démocratie.

**Grande braderie de livres**

Samedi 7 septembre de 10h à 13h à la bibliothèque

**Cérémonie au monument aux morts**

Dimanche 14 juillet à 11h

## La fête des mères célébrée

Vendredi 24 mai Michel Rival, le maire, les membres du conseil municipal et le conseil municipal des enfants avaient invité l'ensemble de la population à la traditionnelle célébration de la fête des mères. Après le message de bienvenue de Michel Rival ce dernier a laissé la parole à Graziella Bertola-Boudinaud, adjointe, en charge de l'action culturelle pour présenter le programme des activités

sur les mois à venir. Puis les enfants du «conseil municipal enfants» ont offert une poésie en hommage aux mamans. Cette année les enfants de l'école et du conseil municipal enfant ont présenté une vidéo sur les bâtiments communaux avec pertinence et précision, très applaudis par le public, sans parler du maintien de la poste, remise en question dont Michel Rival a fait mention. Pour terminer ce

grand moment de convivialité la chorale «En Plein Choeur» sous la direction d'Eliane Le Guillou a terminé par deux chants, à noter que celle-ci donnera son concert d'été où sera invité la chorale «Et Continuo» (Sermerieu) le vendredi 14 juin à 20 h 30 en l'église de Nivolas-Vermelle. Tous se sont ensuite retrouvés devant le verre de l'amitié offert par la municipalité.



## Opération Nature. nette réussie

La commission environnement municipale avait décidé de s'associer à l'opération de nettoyage de printemps lancée depuis plusieurs années par le SMND. Cette année encore, et sans doute en nombre encore plus grand, les habitants ont répondu à l'invitation des élus. Des plus jeunes aux retraités, tous les âges étaient représentés, ce qui montre l'intérêt porté par tous à la préservation de la nature. Le plus gros des troupes était



constitué par les randonneurs, bien sûr, mais également par les jeunes footballeurs du CSN, sans oublier tous ceux qui étaient venus en famille.

Paul Bonnaire, Chantal Jacobs et Christian Beton avaient préparé une dizaine de parcours avec l'itinéraire et les recommandations pour chaque

itinéraire. Cela a permis de constituer des équipes à même de couvrir l'ensemble de la commune et après un petit moment convivial autour d'un café-viennoiseries, les équipes s'élançaient en direction de leur secteur.

Bilan de l'opération, beaucoup moins de «monstres» que

les premières années, mais de nombreuses canettes de boissons, cartons de fast food ou paquets de cigarettes, ce qui veut dire qu'on continue à jeter tout et n'importe quoi par la vitre des voitures, alors qu'il est tellement plus simple de le mettre à la poubelle en arrivant !

## Les maternelles ont agit pour la nature



Les petits sont très intéressés par la qualité de la nature qui les entoure et l'équipe pédagogique de l'école Maternelle, sous la direction de Mme Barry a saisi l'opportunité du nettoyage de printemps pour inscrire les petits écoliers dans le mouvement. La veille de la journée organisée par la commune et le SMND, ils ont décidé de participer à leur niveau en nettoyant les abords de l'école, du Stade et du Gymnase. L'équipe était renforcée pour la circonstance par des parents volontaires qui sont rentrés dans le jeu et plusieurs élus.

## Le Dojo en construction

Les travaux du Dojo avancent. Les différentes associations qui utilisent aujourd'hui le petit dojo installé dans le foyer municipal trouveront à la rentrée une installation adaptée à la pratique des arts martiaux.



## La réhabilitation du Stade des Mûriers a commencé

Un terrain avec une pelouse synthétique a une durée de vie limitée à une quinzaine d'années. La pelouse des mûriers avait été entretenue très régulièrement, ce qui lui a permis de conserver des bonnes qualités de rebond, même dans les parties les plus usées, mais, pour des raisons de sécurité pour les joueurs, la commune a programmé la réfection du revêtement. Pour Michel Rival, le Maire, «il s'agissait également de purger une partie du terrain où se manifestaient des tassements différentiels et c'est une intervention indispensable, qui renchérit le coût de la réhabilitation». A noter, qu'en application du principe de précaution, la commune a choisi de

remplacer les billes de caoutchouc recyclé, par des billes de liège, un produit naturel. L'entreprise Parcs et Sports a commencé à rouler la moquette qui prend la direction d'une unité de recyclage située à Grenay. Pour une opération de cette envergure, toutes les instances ont apporté leur contribution : l'État et la Région Auvergne Rhône-Alpes chacune à hauteur de 100 000€, le département à hauteur de 70 000€ et la commune a décidé d'affecter le fonds de concours de la CAPI en direction des petites communes, d'un montant de 50 000€ à l'opération. La Fédération de foot intervient à hauteur de 18 000€



## Rendez-vous au jardin de Vermelle

Grâce aux talents de Denise Fréchet, bénévole de l'Association Pour la Protection de l'Eglise de Vermelle, la vieille église sur son tumulus s'est enrichie, au fil des années, d'une parure de fleurs judicieusement choisies. En effet, la face sud, bien exposée au soleil voit s'épanouir des fleurs qui se contentent de la chaleur et sont peu gourmandes en eau, tandis que la face nord, est le paradis de fleurs d'origine bretonne ou nordique par exemple. Un jardin reposant en toutes saisons et que De-

nise faisait découvrir à de nombreux groupes qui se sont succédés au cours du Week-end. Et cerise sur le gâteau, le jardin était enrichi des sculptures de Mahou, dont les doigts agiles sait faire apparaître les animaux les plus extraordinaires à partir de pièces récupérées sur des instruments agricoles. Une rencontre fort à propos dans ce jardin nouveau. Si les sculptures ne sont visibles que le week-end, il suffit de pousser le portail pour venir faire une pause dans le jardin à tout moment de la journée.



## Mission Locale Nord Isère

La Mission Locale Nord Isère est une association financée par l'Etat, le Conseil Régional, le Conseil Départemental et les regroupements de Communes du Nord Isère.

Présente sur l'ensemble du territoire avec ses 5 sites : Bourgoin-Jallieu, Crémieu, La Tour du Pin, Morestel et Villefontaine et ses permanences sur Chavanoz, Les Abrets, Les Avenières, L'Isle d'Abeau, Montalieu-Vercieu, Morestel, Pont de Beauvoisin et Tignieu-Jamezieu, elle propose aux jeunes de 16 à 25 ans, non scolarisés et de tout niveau de formation de bénéficier :

- D'un accueil et d'un suivi individualisé et personnalisé : un accompagnement pour toutes démarches d'orientation, de formation mais aussi un accompagnement pour l'accès à l'emploi. L'accompagnement peut aussi concerner toute question de la vie quotidienne du jeune (Logement, Santé, Mobilité, Justice...) avec ses partenaires.

- Elle est en charge du dispositif «Garantie Jeunes» piloté par l'État, destiné aux jeunes de 16 à 25 ans, ni en emploi, ni en éducation, ni en formation, vivant dans des conditions de ressources précaires. L'entrée est soumise à conditions et validée par une commission. Le jeune en «Garantie Jeunes» s'engage pour un an et est accompagné vers et dans l'emploi, avec un maximum de périodes en entreprise (stage ou emploi). Il perçoit un soutien financier, sous la forme d'une allocation.

 **Jeunes 16-25 ans**

**Information**  
**Orientation**  
**Formation**  
**Emploi**  
**Vie quotidienne**

**Site de Bourgoin-Jallieu**  
7 Place Charlie Chaplin  
**Tél. : 04 74 97 29 70**  
@ : bourgoinjallieu@mini.fr  
Ouvert du lundi au vendredi  
8h30 - 12h30 / 13h30 - 17h  
Accueil sans rendez-vous tous les matins  
Fermeture les jeudis après-midis

Rejoignez nous sur nos réseaux sociaux :

### Plan canicule : repérage des personnes vulnérables

Dans le cadre du plan canicule, reconduit cette année, toutes les personnes âgées de plus de 65 ans et les personnes adultes handicapées qui vivent seules ou isolées familialement, géographiquement et/ou affectivement, résidant à leur domicile, sont invitées à s'inscrire en Mairie de Nivolas-Vermelle.

Il vous sera demandé vos coordonnées : Nom, Prénom, date de naissance, téléphone et personne de l'entourage à prévenir en cas d'urgence. Votre inscription sur cette liste vous permettra d'être systématiquement et prioritairement contacté en cas de déclenchement d'alerte de canicule afin de vérifier votre besoin d'aide, de soutien, de visite ou de secours. Le dispositif d'alerte et de gestion de la survenue de très fortes chaleurs ne sera pleinement efficace que s'il est accompagné de la solidarité et de la mobilisation de tous. Alors, soyons vigilants, en famille, entre amis, entre voisins...

**Rappel**

# Recensement de la population

Le recensement général se fait tous les cinq ans, dans toutes les communes, en roulement. Il fournit une foule de données indispensables sur la population, la pyramide des âges, son niveau de formation, sa situation vis à vis de l'emploi, mais il fournit également de nombreux renseignements sur les logements. Enfin, ce sont les éléments du recensement qui permettent de calculer les dotations de l'État aux communes.

Des chiffres fiables sont donc l'objectif principal du recensement.

## La commune recrute cinq agents recenseurs.

Pour cela, la commune recherche des agents recenseurs qui auront à contacter tous les ménages d'un quartier afin de leur remettre et leur faire remplir le questionnaire, voire à les aider à le remplir pour ceux qui ont des difficultés à le faire. C'est un travail rémunéré qui se déroule sur un mois, entre fin janvier et fin février, avec une formation généralement située entre novembre et décembre. Cela demande du temps et de l'organisation, car le mois est

Pour les particuliers, répondre au questionnaire des agents recenseurs est une obligation. Le refus est passible de sanctions.

Aujourd'hui, c'est plus simple de répondre, car on peut remplir son questionnaire, le rendre à l'agent recenseur, ou à la mairie, ou encore remplir son questionnaire par Internet.

Pour Nivolas-Vermelle le recensement est prévu au début de l'année 2020, mais les agents doivent être en place dès novembre 2019.

très vite passé, car on ne trouve pas toujours les gens à leur domicile du premier coup. Les personnes intéressées sont priées de se faire connaître en Mairie.

Qui peut postuler ? Toutes les personnes qui disposent d'un peu de temps, retraités, personnes travaillant à temps partiel etc...et qui ont envie de compléter leur revenu pendant un mois, tout en nouant des contacts avec les gens.

## Lutte contre le bruit et la fumée

Comme chaque année à la même période, la Mairie est saisie de nombreuses plaintes ou récriminations relatives aux feux d'herbes et à l'utilisation d'appareils tels que tondeuses à gazon ou autres engins de tonte, tronçonneuses et plus généralement de tous les appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore.

**Un ARRETE PREFECTORAL, en date du 3 avril 1990** stipule que les appareils bruyants peuvent être utilisés de la façon suivante :

- **les jours ouvrables** : de 8h à 12h et de 14h à 19h.

- **Le samedi** : de 9h à 12h et de 15h à 19h30.

- **Le dimanche et jours fériés** : de 10h à 12h

En ce qui concerne les feux d'herbes, le Code Civil s'applique : on ne doit pas gêner ses voisins.

**Nous vous demandons de veiller à plusieurs choses :**

1/ Evitez de faire des feux journaliers.

2/ Laisser vos déchets herbeux sécher avant de les faire flamber, cela réduira les nuisances pour vos voisins.

3/ Veillez à ce que vos voisins n'aient pas de linge sur les étendages ou leurs fenêtres ouvertes, ce qui en période estivale est fréquent.

4/ Bref, faites preuve de bon sens et de civisme pour que tout se passe pour le mieux avec vos voisins.

5/ En tout état de cause, les feux sont interdits dans les lotissements, les secteurs où les parcelles sont petites et les zones collinaires.

Il est d'ailleurs à noter qu'un arrêté préfectoral de l'an dernier interdit toute forme de feu, mais il n'est pas reconduit en l'état cette année.

Rappelons que les déchèteries de Nivolas-Vermelle, Ruy et Chateaulain sont à votre disposition.

Rappel

## LE FRELON ASIATIQUE EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



### SIGNEZ SA PRÉSENCE !

Toute personne suspectant la présence du frelon asiatique (nids ou individus) sur une zone est invitée à en faire le signalement :

Sur le site internet : [www.frelonsasiatiques.fr](http://www.frelonsasiatiques.fr)

En téléchargeant l'application mobile : Frelon Asiatique



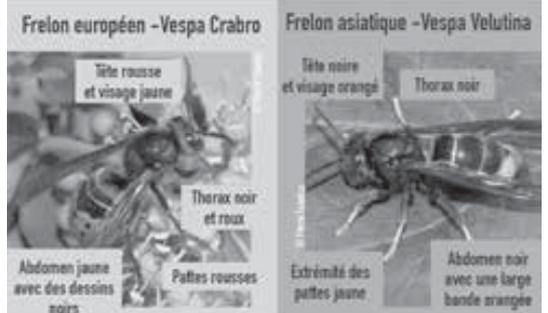
Le frelon asiatique (*Vespa velutina nigrithorax*) est classé comme espèce exotique envahissante. Il a un impact fort sur la biodiversité en raison de la prédation qu'il exerce sur de nombreux insectes, dont les abeilles. Il représente aussi une menace pour la santé publique.

En été, chaque colonie construit un nid de grande taille, généralement à la cime des arbres. En fin d'automne de nombreuses futures reines quittent le nid. Il faut les trouver et les détruire pour éviter la création de nouveaux nids, l'année suivante.

Le frelon asiatique n'est pas agressif envers l'homme, sauf quand la colonie est dérangée. Il est alors particulièrement dangereux. C'est pourquoi les nids doivent être détruits par des spécialistes.

Pour lutter contre le frelon asiatique, apprenez à le reconnaître et SIGNEZ SA PRÉSENCE !

### DISTINGUER LE FRELON ASIATIQUE DU FRELON EUROPÉEN



Pour plus d'informations : [www.frelonsasiatiques.fr](http://www.frelonsasiatiques.fr)

## Bonne fréquentation pour le don du sang

Mercredi 24 avril la collecte de sang s'est tenue à la salle des fêtes communale. Sur 81 personnes qui se sont présentées, 62 ont été retenues pour les prélèvements dont 14 nouveaux

donneurs sur Nivolas-Vermelle. A noter la venue de 3 nouveaux donneurs pour la première fois. Alain Guerrier responsable des collectes en association avec le club de foot sont satisfaits pour

une légère augmentation du nombre de prélèvements. Rendez vous à ne pas manquer, la collecte du 16 juillet à la salle des fêtes. L'établissement du don du sang sera toujours heureux

de recevoir de nouveaux donneurs permettant de maintenir le stock de sang à un haut niveau et donner son sang est un acte civique et généreux.



## La classe 1968 se retrouve

Les membres de la classe 1968 se sont retrouvés pour un excellent repas au restaurant Le Demptezieu. Tous s'étaient donnés rendez vous pour faire du covoiturage jusqu'au restaurant. Les 33 classards de 1968 ont passé une excellente journée dans

une ambiance très conviviale qui a permis de se retrouver et d'évoquer beaucoup de souvenirs. Beaucoup de photos ont circulé, et particulièrement celles de Gilles Gentaz (plus de 50 ans) durant ce moment de retrouvailles. La veille, les organisateurs ont déposé une



gerbe sur la tombe de Michel Picot décédé en 2008. Cette journée a été organisée par

un petit groupe qui s'est réuni plusieurs fois pour faire de ce moment une réussite.

## Le Fauteuil club



L'association LE FAUTEUIL CLUB regroupe des personnes de tous horizons passionnées par la restauration de fauteuil, chaise, tabouret, pouf, repose-pieds, tête de lit, intérieur de coffre ou malle en bois .... retrouvés dans les greniers familiaux ou chinés sur les vide-greniers.

Depuis trois ans, tous les mardis, à la salle Georges Savary de Nivolas située à côté de la Poste, Franck un tapissier d'ameublement professionnel enseigne toutes les techniques de ce métier d'art.

Refaire un siège totalement ou seulement changer le tissu pour une nouvelle décoration de votre intérieur, c'est possible dans notre atelier du mardi de 9h00 à 17h30.

Venez admirer nos réalisations (Portes ouvertes tous les mardis sauf vacances scolaires) et peut-être vous inscrire débutant ou confirmé pour un apprentissage agréable et convivial.

N'hésitez plus quelques places sont encore disponibles.

Renseignements sur place le mardi à la salle Georges Savary de Nivolas-Vermelle ou sur <fauteuilclub@orange.fr>

## Un grand paon de nuit

Je m'appelle Julien Ragusa. Je suis le petit fils de Monsieur Figaroli. Je vous envoie une photo que j'ai moi-même prise d'un papillon assez rare. Il s'agit d'un Grand paon de nuit (*Saturnia pyri*). Ce papillon nocturne possède une très grande envergure. Le grand Paon de nuit est le plus grand papillon d'Europe (entre 10 et



20 cm d'envergure). J'ai trouvé ce papillon en début d'après-midi chez moi à Nivolas-Vermelle le 30 Avril 2019 et je l'ai photographié.

Soirée de Nivolas

à la salle des fêtes

les Conconcon

Vendredi 27 septembre à 20h30

Théâtre : « Consécration »

présenté par la Bière du samedi soir

Samedi 12 octobre à 20h30

# Les sapeurs pompiers de Nivolas-Vermelle

## 7 - Tambours et Clairons

Lors de la création du corps en 1883 la loi prévoit d'avoir dans l'effectif des tambours et clairons. Leur mission est d'alerter les pompiers et la population lors d'un incendie. « **Les tambours battront la générale et les clairons sonneront l'alarme en ayant soin de se diviser pour parcourir la commune en tous sens** » (Règlements de 1889 et 1913) ; puis rejoindront ensuite les lieux du sinistre pour transmettre les ordres au moyen des différentes sonneries.

Les registres nous apprennent que ces dispositions prendront fin en 1947 lors de l'installation de la sirène sur le toit de la salle des fêtes.

En 1934 apparaissent dans les effectifs 4 Tambours : Adolphe ROBERT /Louis PARROCHIA /Felix RABATEL/Maurice BUNOS

Et 7 clairons : Henri DURAND /Félix DURAND/Germain GAILLARD/ Lucien GIRARD /Elie FRECHET/Joseph CLAYET /Henri MEYER



Défilé en 1934 les tambours M Bunos/L Parrochia /A Robert/F Rabatel

Les clairons et tambours seront utilisés lors de défilés ou cérémonies avant d'être soigneusement rangés au début des années 50.

Au début des années 70 et jusqu'en 1975 à l'initiative de quelques pompiers (Etienne MOIROUD /Paul MATHANT /Antonin GOYET)

tous anciens musiciens de la clique l'ETOILE de NIVOLAS plusieurs sapeurs se lanceront sous la houlette d'Etienne MOIROUD dans l'apprentissage des sonneries réglementaires qu'ils exécuteront lors des différentes cérémonies..

A suivre - P. Goyet

Sources : archives pompiers Nivolas / archives municipales de Nivolas



le 8 mai 1975 E Moiroud /A Goyet



le 8 mai 1975 E Moiroud /A Goyet /G Ponsard/J Badin /P Pequay/ D Charvat/M Grosselin

## Réussite du pucier des couturières

Ce dimanche le fauteuil club a organisé avec succès son traditionnel pucier des couturières à la salle des fêtes de la commune. Plus d'une trentaine d'exposants se sont retrouvés pour proposer un choix important de fournitures pour la couture et la fabrication artistique. Comme chaque année environ 400 visiteurs sont venus pour acquérir des fournitures et des tissus. La présidente Véronique Rigaud a été très satisfaite de cette journée où beaucoup de passionnés ont pu acheter des fournitures bien souvent difficiles à trouver dans le commerce traditionnel, mais c'est aussi l'occasion pour les visiteurs d'échanger sur leurs

passions. Le fauteuil club qui se trouve à Nivolas-Vermelle donne des cours sur la réfection de sièges et de fauteuils tous les mardis de 9 à 12 heures et de 13 h 30 à 17 h 30. Renseignements Véronique Rigaud : [fauteuilclub@orange.fr](mailto:fauteuilclub@orange.fr)





**FETE d'ETE à Nivolas-Vermelle**  
**Samedi 6 juillet 2019**  
**Au stade du village**

<p><b>9h30-13h00</b> : Rendez-vous pour un concours de pétanque en tête à tête - Inscriptions sur place -</p> <p><b>12h00</b> : QUIZ GEANT animé par les jeunes du Conseil Municipal Enfants. Ils vous proposent de partager un moment convivial avec un pique-nique tiré du sac.</p> <p><b>Pour midi à la buvette</b> : Barbecue – frites</p> <p><b>14h00-19h00</b> : Rendez-vous pour le tournoi de pétanque en doublettes - Inscriptions sur place</p> <p><b>A partir de 14h00</b> : Jeux gonflables pour les enfants Tournoi de foot sur le city stade (4c4) <i>Tenue complète de foot à gagner</i></p> <p><b>A 17h00 et 18h00</b> : Spectacle équestre</p> <p style="text-align: center;"><b>Tout l'après-midi : Buvette</b></p> <p><b>19h00- Repas</b> : Paëlla – fromage blanc- tarte</p> <p><b>Concours des années en « 9 »</b> : La famille ou le groupe d'amis qui réunira pour le repas du soir le plus grand nombre de personnes nées une année en « 9 » se verra remettre une récompense.....</p> <p><b>21h00</b> : Soirée dansante avec La PENA 38 tonnes</p> <p><b>23h00</b> : Feu d'artifice</p>	      
--	---

Vous trouverez les formulaires d'inscription au Repas en mairie avant le 27 juin

## Repas des aînés de la commune

Dimanche 28 avril, dans la salle des fêtes ils étaient nombreux à répondre à l'invitation de la commune pour partager une

journée festive. Si de nombreux élus et bénévoles du CCAS ont assuré le service, plusieurs invités n'ont pas hésité à prendre en

charge l'animation de la journée. Après un repas très apprécié l'orchestre a invité les danseurs à rejoindre la piste de danse.

Une journée qui a enchanté les participants !



### Une plaine légendaire

Henri Robert

Cette importante étendue plate de terrains très fertiles figurait en site « La Plaine » sur le cadastre Napoléonien bien avant que la commune de Nivolos-Vermelle existe.

Coupée en deux en 1859 par la construction de la voie ferrée Lyon-Grenoble, « La Plaine de Nivolos » a conservé toute son importance dans le monde agricole, restant un lieu convivial pour les petits agriculteurs du village. Sa structure a résisté à l'exploitation de plusieurs carrières d'extraction de gravier.

En juin 1944, suite au sabotage de la voie ferrée, les voyageurs du train bloqué l'ont parcourue à pied jusqu'à Bourgoin. Le 14 Août 1944, les bombes larguées par le bombardement aérien ont creusé trois cratères près de la voie ferrée et du pont de la Poudrière. A la Libération, les américains l'ont utilisée comme terrain pour leurs petits avions de reconnaissance. Ce qui l'a fait découvrir à la population locale. Ensuite, elle a été démantelée pour les besoins en gravier de grands travaux d'utilité publique, lors de la construction de l'autoroute.

Enfin, l'aménagement du bassin d'écrêtement des crues de l'Agny a occupé l'immense carrière de la Plaine.

La réquisition des parcelles concernées a laissé un goût amer aux nombreux petits propriétaires de la Plaine. A noter que la construction du Lycée sur sa bordure a maintenu la notoriété de ce terrain légendaire.

### Les joueurs de boules



*Journée du patrimoine  
avec les peintures de Jacqueline Anselme  
et les sculptures Rakiis d'Isabelle Anselme - Bertrand*  
**Samedi 21 et dimanche 22 septembre**  
à l'église de Vermelle

### Nuit des églises

**Samedi 29 juin** à l'église de Vermelle

### Ludothèque Hors les murs

**Jeudi 11 juillet** au foyer ouverte à tous

# Association Pour la Protection de l'Eglise de Vermelle

Certifiée et Affiliée à la Fédération Sportive et Culturelle de France - Label «Patrimoine en Isère»

Les membres de l'association pour la protection de l'église de Vermelle se sont réunis pour leur assemblée générale à la salle Savary sur l'invitation de Mme Suzanne Badin la présidente. De nombreuses personnes étaient présentes dont Mme Graziella Bertola-Boudinaud, adjointe à la culture, représentant Michel Rival, le maire de Nivolas-Vermelle, Gilles Thorand, membre de l'association et directeur des affaires

culturelles à la Métropole de Lyon, ainsi que les représentants de la mairie de Bourgoin-Jallieu et du département, Philippe Seigle de la FAPI (fédération des associations patrimoniales de l'Isère). C'est devant une assemblée très nombreuse que Mme Suzanne Badin a présenté le bilan moral de l'année précédente avec de nombreuses manifestations réussies. Pierre-Jean Badin, le trésorier, a fait apparaître une comptabilité très saine. Après l'approbation



à l'unanimité des deux rapports, la présidente et le bureau ont présenté le programme 2019 riche en événements importants.

### Les Saisons de Vermelle 2019

Les saisons de Vermelle 2019 ont débuté avec un spectacle exceptionnel par la présence du grand comédien et acteur Mickaël Lonsdale accompagné du pianiste et compositeur Nicolas Celoro pour une lecture musicale événement «Paroles d'amour à Tibhirine».

Cette belle manifestation unique est due à Gilles Thorand, Chevalier des Arts et Lettres et à l'Association Pour la Protection de l'Eglise de Vermelle. Cet événement a été suivi de l'Exposition picturale de Robert Di Credico. Ce peintre de notoriété internationale est aussi un artiste de scène, exécutant ses œuvres devant le public. Il aime à dire «la peinture est ma passion et ma vie». Un nombreux public est venu admirer ses œuvres, représentant des clowns, des musiciens et Don Quichotte plus vrai que nature.

A l'occasion de la fête des jardins, le rendez-vous aux jardins a eu lieu samedi 8 et dimanche 9 juin avec les sculptures animalières de Mahou et les visites commentées et guidées par la créatrice Denise Fréchet. Le thème national retenu par le Ministère de la Culture était «Animaux au jardin». La Nuit des Eglises aura lieu le samedi 29 juin et le dimanche 30 juin avec l'artiste Thierry Lambert «Croix et Symboles» créations. (Samedi 29 juin nocturne jusqu'à 23 h et dimanche ouverture de 10h à 12h30 et de 15h à 19h).

Venez visiter les œuvres créées spécialement pour ce week-end par l'immense Thierry Lambert. Compagnon de route et illustrateur de très grands (Michel Butor notamment), son univers primal et coloré est enchanteur.



### Une riche exposition avec Robert Di Credico

L'église de Vermelle a offert ses cimaises aux peintures du célèbre artiste Robert Di Credico ce week-end 4 et 5 mai et nombreux ont été ses admirateurs devant ses œuvres où couleurs, mouvements et profondeurs se sont mêlés généreusement. La force des traits irradie chacune de ses toiles où ses personnages vous entraînent dans leurs mouvements, on a presque l'impression qu'ils sont devant nous en pleine action. Des clowns, aux musiciens, en passant par ses autoportraits, on s'émerveille devant un Don Quichotte plus vrai que nature sur son excentrique destrier confronté aux situations les plus burlesques.

Cet artiste dont les toiles ont parcouru le monde a fait le bonheur de la saison culturelle de Vermelle en acceptant d'y poser le temps de ces deux week-end une peinture exceptionnelle si lumineuse.

Le vernissage a eu lieu samedi 4 mai sous la présidence de Madame Suzanne Badin, en compagnie de Michel Rival, le maire, Gilles Thorand, Chevalier des Arts et Lettres en tant que directeur des animations culturelles, Graziella Bertola-Boudinaud en charge de l'action culturelle à la mairie de Nivolas-Vermelle et un nombreux public.



PEDT  
ALEP ARTS ET CULTURE  
Atelier dessin

Exposition des travaux des enfants



**EN JUILLET ET AOUT** à la bibliothèque de Nivolas

**Don du sang** - Mardi 16 juillet à la salle des fêtes

## Du côté de la bibliothèque

La bibliothèque a une nouvelle fois permis aux enfants des écoles de Nivolas-Vermelle, Sérézin et Châteauvilain de participer au Prix Nord Isère. Si nous ne savons pas aujourd'hui encore les résultats de ce prix sur le territoire, nous avons des élus pour nos 3 écoles :

Erable (maternelles) : Chat pas moi !

Filao (CP-CE1) : Flammme

Ginko (CE2-CM1) : Pic-Pic est une terreur

Oukoumé (CM2- 6e) : Le sourire étrange de l'homme-poisson

Les CMI-CM2 de l'école primaire de Nivolas-Vermelle ont, eux, participé au Prix de Nivolas-Vermelle et ont élu : Megumi et le fantôme

Nous vous proposons 2 rendez-vous pour le mois de juin :

- le samedi 22 juin de 10 h à 12h : Venez découvrir les nouveautés de votre été autour d'un rafraîchissement



- Samedi 7 septembre à partir de 10h00 : Rendez-vous en septembre lors du forum des associations, durant lequel la bibliothèque organisera une braderie de livres (de 0,50 à 2 euros).

Votre bibliothèque sera ouverte jusqu'au samedi 3 août inclus aux horaires habituels (fermée les mercredis). Réouverture le mardi 27 août

L'équipe de la bibliothèque vous souhaite un très bel été accompagné de belles lectures.

## Le collectif Noir d'Argent expose à la bibliothèque

Noir d'Argent est un collectif très soudé de quatre photographes du nord-Isère qui ont choisi de s'exprimer à travers la photo argentique en noir et blanc. En effet, si le numérique a largement pris le dessus dans la photo de tous les jours, que ce soit dans les journaux papier ou sur le net, un regain d'intérêt se dessine pour la photo argentique, pour la qualité de ses modelés, la finesse de ses détails. De plus,

le noir et blanc implique une maîtrise de la lumière qui met en valeur les sujets traités. Lors du vernissage de leur exposition à la Bibliothèque Municipale, Luis Enriques, Michel Varnet, Denis Palanque et Roland Einhaus commentaient le thème choisi, du grain de sable à la canopée. Quatre photographes et quatre démarches différentes allant des sables du désert modelés par le vent, aux sous-bois dans lesquels le soleil joue avec



les feuillages, en passant par les alignées de peupliers sur les berges de la Bourbre ou les surprises réservées par l'automne et le givre dans la forêt, autant de sujets qui nous

permettent de découvrir des photos superbes. Et pourtant ces quatre photographes ne se prennent pas la tête et restent très accessibles.

## Quand CAPI conte avec Fred Laval à la bibliothèque



Mercredi 27 mars Fred Laval s'est produit à la bibliothèque de Nivolas-Vermelle, dans le cadre des journées contes organisées par la CAPI. Ces contes traditionnels qui s'adressaient plutôt aux enfants, ont captivé petits et grands. Il a su faire ressortir la modernité du temps en donnant vie aux personnages. Durant ces deux contes il a

ajouté sa touche personnelle avec des expressions prises dans le contexte local, parfois au second degré pour le public adulte. Tous ont apprécié la facilité avec laquelle Fred Laval s'adapte à son public en se servant de sa guitare pour donner du rythme à son spectacle.



## De la couleur sur les cimaises de la bibliothèque

De nombreux visiteurs ont répondu à l'invitation de Marion Rigolier pour le vernissage de sa première exposition à la bibliothèque de Nivolas-Vermelle. Des dragons, des fleurs, des motifs d'influence tatouage traditionnel japonais. Si très jeune, Marion a suivi des cours de dessin, depuis c'est en autodidacte qu'elle s'adonne

à ses passions le dessin et la peinture. Le résultat est très haut en couleur, des couleurs vives et franches sur un travail très dessiné. Elle nous présente également des œuvres réalisées selon la technique du Pouring. Cette technique bien que différente du Dripping de Pollock y est souvent associée.



# Un voyage réussi malgré une météo médiocre



Une fois de plus l'ALEP Arts et Culture a relevé le défi et a emmené plus d'une cinquantaine de personnes à la découverte de Valence, cette ville près de chez nous mais méconnue de tous. Depuis plusieurs années, la présidente Graziella Bertola-Boudinaud proposait cette destination pour le voyage annuel de l'association et lors de la dernière assemblée générale cette proposition a enfin été retenue. Malgré une météo très humide, dès 8h00 tous étaient présents pour monter dans le car. Arrivés à destination, sous les

parapluies, les guides enthousiastes ont dévoilé les trésors de cette ville : la cathédrale romane Saint-Appolinaire, la maison des têtes, le Pendentif et sa voute unique, les magnifiques cours intérieures des belles demeures. L'après-midi a été consacré à la visite du musée d'Art et d'Archéologie situé dans l'ancien palais épiscopal. Dans un muséographie

aérée et efficace, on y découvrait les vestiges du passé gallo-romain méconnu de la ville mais aussi une œuvre contemporaine de Sophie Calle et bien d'autres œuvres... En fin de journée, toujours sous la pluie mais ravis les participants au voyage ont repris la route pour Nivolas. Ce voyage est proposé aux adhérents de l'association mais aussi aux personnes extérieures et notamment aux nivolaisiens.



## Harmonia Chorus, un pur moment de bonheur

Nouvelle cheffe de Choeur, nouveau répertoire et pourtant le Choeur de la Tour du Pin est toujours égal dans la qualité de ses interprétations.

Ophélie Besson avait décidé de bâtir ce récital sur le thème des résonances, des résonances entre compositeurs d'époques différentes faisant correspondre, sans s'opposer des polyphonies de la Renaissance à des musiques contemporaines. Elle n'hésite pas à rapprocher les compositions sur un même thème, du romantique Liszt et du contemporain Poulenc. Plus proche dans le temps,

elle rapproche l'Ave Verum de Mozart de celui de Liszt, avant de trouver des correspondances à des poèmes de Rilke ou de Byron. Un programme remarquablement bien construit et interprété avec une grande finesse par un chœur d'une cohésion parfaite autour de sa jeune cheffe. Il faut dire que celle-ci, en poursuivant ses études, est déjà intégrée au Choeur Spirito de Nicole Corti et au chœur de l'Orchestre de Lyon. Une belle carte de visite pour une cheffe qui a moins de vingt ans.



*Messe*

avec la chorale de *Saint Romain*

**Judi 15 août à 10h30 à l'Eglise de Vermelle**

## L'école Buissonante avec Les Phonies polies



Ce samedi 9 mars dans le cadre des soirées de Nivolas, le chœur des Phonies-polies a offert un concert à la salle des fêtes. Quarante jeunes chanteurs ont représenté une classe d'élèves débordant d'énergie qui ont interprété à voix nues des trésors du répertoire pour chœurs de toutes époques. Entre bataille d'avions en papier et billes lancées de toutes parts, ils ont emporté le public dans un registre peu ordinaire, de chants

de la Renaissance jusqu'à nos jours. Ils étaient dirigés par une très sympathique professeure de chant Maud Georges et la soirée s'est déroulée dans une excellente humeur interactive pour finir en donnant au public le plaisir de chanter aussi avec eux. Artistes et spectateurs se sont retrouvés à la fin autour d'un pot d'honneur offert par la municipalité.

*Bernard Chamaraud*



## Les Soirées théâtrales

### Au profit de la ligue contre le cancer



Ce samedi 23 mars la ligue contre le cancer et la compagnie «Quiproco» dirigée par Mme Simone Neury ont offert une soirée théâtrale au profit de lutte contre le cancer. C'est devant une salle pleine parmi laquelle on remarquait les présences de Michel Rival, le maire de Nivolas-Vermelle, Jean-Pierre Girard, premier

adjoint au maire de Bourgoin-Jallieu et Alain Berger, maire d'Éclouse-Badinières, que Marie-Noël Verrier de la ligue, a présenté les grandes actions de celle-ci pour la recherche et pour les aides aux malades et aux familles. Tous ont été conquis par la pièce de théâtre ayant pour titre «Les assassins associés». Cette comédie policière vaudevillesque pleine d'effets comiques, rebondissements toujours inattendus et jeux de mots ont fait rire les spectateurs qui ont passé un bon moment tout en soutenant cette association bien méritante.



### Avec «Le V de rideau»



Samedi soir 18 mai, dans le cadre des soirées de Nivolas c'est la troupe «Le V de rideau» qui s'est produite devant une salle où beaucoup de spectateurs étaient venus apprécier ce moment de détente offert par cette troupe bien connue pour la qualité de leurs spectacles. La pièce de théâtre jouée était une adaptation «Avec ou sans cérémonie» de l'auteur

Pierre-Marie Dupré. Guillaume Ducru doit marier sa fille Caroline mais son futur gendre, Richard, ne lui plait pas du tout et veut donc tout faire pour que ce mariage échoue. Pour cela il élabore de nombreux stratagèmes plus farfelus les uns que les autres. Beaucoup d'applaudissements et de rires ont ponctué la soirée. On peut souligner le grand professionnalisme de cette troupe qui a enchanté le public.



### Sous le signe des rires

Ce samedi 9 février, les Tréteaux de Saint Chef ont présenté, dans le cadre des soirées de Nivolas, une pièce de l'auteur Jean-Pierre Mourice «Au bon séjour» mise en scène par Sylvain Gabriel à la salle des fêtes. Cette pièce est interactive dès la rentrée des artistes qui ainsi donnent le ton de cette mise en scène très originale faite de sketches très courts et a été appréciée par le public qui allait de rires en

fous rires. Le sujet est la préparation de leur spectacle par les pensionnaires avec des personnages hauts en couleurs autour d'une directrice un peu débordée. C'est une succession de petites saynètes très applaudies où l'humour et la dérision sont omniprésents. Ce fut pour tous un grand moment de détente et de rires par de très bons artistes qui se sont certainement autant amusés et qui ont su faire partager



leur plaisir de jouer une telle pièce très originale. Les sketches dont la finalité reste imprévisible ont entraîné l'adhésion du public. On peut dire que les rires sont déclenchés par beaucoup d'imprévus.

### Soirée Flamenco

Samedi 6 avril à la salle des fêtes de Nivolas-Vermelle dans le cadre des soirées de Nivolas, le groupe Pinoteando a présenté



avec succès un grand moment de Flamenco devant un public séduit par culture et coutumes qui rythment la vie en Espagne, entre Grenade et Cadix. Plus que des chants et des danses, le Flamenco est un art de vivre présent à tout moment de la vie aussi bien pour des périodes de joie que de tristesse. Tout au long de ce spectacle le groupe a su faire voyager le public aussi bien en Andalousie et en allant jusqu' à La Havane. Entre guitare, percussion et chant



entrecoupé de danse par une très belle andalouse qui a permis de transmettre à la salle cet art hypnotisant et envoûtant dont les origines datent du 18ème siècle. Tous ont été enchantés de cette soirée.

# Les jardins Ravineaux en fête

La commission culture de Nivolas-Vermelle suite à la proposition du prolongement des journées patrimoniales du pôle métropolitain relayée par la CAPI et le musée de Bourgoin-Jallieu a proposé à l'association «Les jardins Ravineaux» d'organiser l'évènement Samedi 27 avril. Les jardiniers, le président Jacques Gaillard, le trésorier Gilles Burloux, après quelques hésitations ont joué le jeu et ont travaillé avec la commission culture et les conteuses de « Contais'y » pour contribuer au succès de la manifestation. La prestation des conteuses a été financée par la CAPI. L'investissement du bureau de l'association et tous ses membres ont fait de ce premier rendez vous dans le cadre des journées



du Patrimoine un vrai succès permettant de découvrir toute la richesse de l'offre culturelle du territoire. Cette conviviale rencontre malgré un temps très maussade a permis à plus d'une cinquantaine de personnes de venir visiter ces jardins qui font honneur à leurs jardiniers. L'exposition de photos a été très appréciée des visiteurs qui ont pu se rendre compte

de l'évolution des lieux depuis la reprise par l'association, ensuite ce fut le moment de la visite agrémentée par les conteuses de «Contais'y» de Meyrié qui ont eu beaucoup de mérite d'animer sous la pluie ce parcours dans les jardins. Et pour terminer cette soirée, que tous ont trouvée très agréable, celle-ci s'est déroulée dans une ambiance festive et partagée par tous,

autour d'une dégustation de produits issus de la récolte des jardins allant de légumes, fruits, desserts et confitures amoureusement préparés par les membres de l'association. A noter la présence de Michel Rival, de Graziella Bertola-Boudinaud et des membres de la municipalité, tous ravis de voir la réussite de ce premier rendez vous, que tous espèrent voir renouveler.



## Une belle journée Scrapbooking !

Comme chaque année les Scrapbookeuses de l'ALEP Arts et Culture se sont réunies ce samedi dans la salle Georges Savary de Nivolas-Vermelle. Chaque année, ce rendez-vous est l'occasion de partager des idées, des techniques pour magnifier des photos de famille, des photos de voyage. Le résultat est toujours une belle surprise. La journée étant longue, on a aussi partagé des spécialités culinaires... Cette année Christiane Hawadier avait demandé à chaque élève de préparer une page autour d'une photo d'elle enfant. Ensuite, le jeu était de retrouver qui est qui. Ceci n'était pas aisé... Toutes avaient bien changé...



### Bureau de Poste de Nivolas-Vermelle

La Direction Départementale de la Poste envisage de réduire les horaires d'ouverture à 14h par semaine, sans ouverture le samedi matin, ou sa fermeture définitive et son transfert à un Relais Poste Commerçant ouvert dans le magasin Vival. Il est proposé une pétition pour demander le maintien d'un vrai service postal et le maintien des horaires actuels.

#### Signez la pétition

Nom .....

Prénom .....

- Demande à la Direction Générale de la Poste de renoncer à diminuer les horaires d'ouverture du bureau de Poste de Nivolas-Vermelle
- Demande le maintien des 30h d'ouverture.

à déposer en Mairie

### Alep Plein Air

#### Dimanche 5 mai marche dans la nature

Tout a été bien préparé pour que cette journée soit une réussite, juste la météo qui n'était pas des plus réjouissante.

A 7h30, nous n'espérons pas autant de randonneurs. 250 inscriptions ont été faites. Ils n'ont pas craint d'affronter « La bise noire » qui sur les hauteurs de Quinsonnas et le sommet de Buffière, décoiffait. Tous sont rentrés les joues froides et rouges mais ravis des parcours. A noter le courage des organisateurs postés aux ravitaillements, pour accueillir les marcheurs et les coureurs. Un joli programme nous attend qui nous permettra encore d'apprécier le patrimoine naturel qui nous entoure.

« Marcher, c'est prendre le temps de vivre, de regarder, d'ouvrir ses sens à la diversité et sentir les minutes glisser sur sa peau. » (Julie Baudin)



**Marche nordique le samedi matin 9h30 / 11h30**

Toutes les informations sur le site <http://sitealep.e-monsite>  
Tél. 06 89 30 05 77 - mail : [aleppleinair@hotmail.com](mailto:aleppleinair@hotmail.com)  
Permanence salle foyer le mardi 18h30-19h30



### Rando semi-nocturne - Samedi 28 septembre

Circuit balisé 10 km avec ravitaillement - Inscription à partir de 17h30 salle des fêtes - Repas sur réservation



### Hatha yoga énergie

Le groupe de yoga «Hatha yoga énergie» se retrouve tous les mercredis soirs autour de la présidente Marie-Ange Laurencin pour leur cours. Cette année le groupe compte 31 adhérents pour la saison 2018/2019. Tous étaient présents à la traditionnelle marche annuelle de 11 km, sous un soleil radieux et une bonne ambiance. La prochaine manifestation festive sera le mercredi 26 juin avec le pique-nique après le cours en plein air.



# Basket Club Nivolas :

## Un tournoi pour faire aimer le basket aux jeunes



Comme chaque année, le Basket-Club de Nivolas avait programmé une rencontre des équipes U9 et U11 de plusieurs clubs du Nord-Isère. Un appel entendu, puisque les tournois du matin ont regroupé 7 équipes des plus petits et l'après-midi, 8 équipes s'étaient inscrites.

Les matches étaient très disputés, mais, entre deux matches, les jeunes n'étaient pas laissés inactifs puisqu'ils devaient montrer leur technique de manie-

ment de balles, en totalisant le plus grand nombre de paniers marqués sans discontinuer ou en réalisant un parcours à obstacles qu'il fallait parcourir le plus vite possible, en dribblant. Les jeux étaient bien présents également puisqu'un château gonflable permettait de s'éclater à l'extérieur. Une mention à toutes les joueuses des équipes jeunes qui ont organisé cette journée sans faute, sous la direction de la présidente du club, Stéphanie Billard.



## Les basketteuses ont proposé la brioche



Ce samedi matin, c'est une vraie équipe de charme qui a investi les rues du village. Il était difficile de ne pas tomber sur une des équipes qui proposait des brioches, au porte à porte, sur la place du marché, comme devant le centre commercial. Leurs propositions ont été bien accueillies et permettront au Basket Club de Nivolas d'aider à financer

les activités du club, notamment l'entraînement des équipes des enfants et des jeunes. Rappelons que le 13 avril après-midi, une rencontre des jeunes U9 – U11 était proposée aux équipes de basket de la région comme aux jeunes qui souhaitent toucher au basket pour l'occasion.

## Poulet à la portugaise au menu du Basket



Afin de varier les manifestations proposées aux amis du Basket Club de Nivolas, l'équipe de Stéphanie Billard avait misé sur la réalisation de poulets grillés à la mode portugaise. L'idée s'est révélée bonne, puisque 160 poulets ont été vendus et que plusieurs convives ont dû repartir bredouilles. Ce sont les spécialistes de l'Association Sportive Portugaise de Bourgoin-Jallieu qui ont fait profiter de leur savoir faire en venant soutenir leurs amis du Basket.

**Gala du Judo-club - Vendredi 28 juin au gymnase**

## Le Tournoi des jeunes est passé entre les gouttes



Il y avait en effet 16 équipes de U10 et U11 venues d'une bonne partie de l'Isère, qui avaient répondu présent à l'invitation de Jean-François Annequin, organisateur de cette rencontre positionnée traditionnellement le 8 mai par le Club Sportif Nivolésien. Fait remarquable, malgré la pluie

fine du matin, aucune équipe n'avait fait défection et ils ont eu raison, puisque dès la fin de la matinée, les rencontres ont pu se dérouler normalement. Didier Bel le Président du Club pensait que la qualité des installations, aussi bien au niveau de la pelouse que des salles a été pour beau-

coup dans la réussite de la manifestation, car les entraîneurs savaient qu'ils allaient avoir un bon accueil, tant au plan physique qu'au plan de l'organisation. Dylan Rahis, responsable sportif du club, ne manquait pas de féliciter l'équipe de Crolles-Bernin, qui était la plus élogiée.

## Les U15 Filles remportent la coupe de l'Isère !



Le groupement de foot féminin Nivolas-La Tour Saint Clair porte ses fruits au niveau de club formateur du foot féminin, puisque l'équipe des U15 vient de remporter la coupe de l'Isère. Victoire 1-0 face à l'Isle d'Abeau sur le terrain de La Mure. Dans un match fermé, Noëlie Chavrot a ouvert le score en début de seconde période d'une frappe magnifique. Pour la troisième année consécutive, le trophée revient en terre nord iséroise. Une séance portes ouvertes du groupement féminin Nivolas-Tour St Clair a été organisée pour faire découvrir le foot féminin, le mercredi 5 juin à 18h au stade de La Tour du Pin.

## Les U19 du CS Nivolas remportent la coupe de l'Isère



A Reventin, les rouges et blancs se sont imposés 2-1 face à l'équipe de Mistral. Beau résultat pour les poulains de Mickaël Boyer, après avoir brillamment remporté le championnat

D2, les voilà vainqueurs de la coupe de l'Isère ! Deux coupes la même année, U15 filles et U19, montrent le bel effort de formation du Club Sportif Nivolésien.

## Amicale réception pour la montée de l'équipe seniors du CSN



Les seniors garçons valident la montée en D1, plus haut niveau du district, une première dans l'histoire du club.

Ce groupe qui mêle expérience et jeunesse a réussi à se faufiler dans le wagon de tête et arrive même à valider son ticket à l'avant dernière journée de ce passionnant championnat.

A savoir que 8 joueurs du groupe U19 ont participé cette saison en équipe fanion, à l'image de Nassim Ben Hassen (18ans) avec 5 buts en 6 matchs. La réserve n'est pas en reste. En effet les poulains de Ruben FERNANDES se hissent également au niveau supérieur. Ils évolueront au niveau D4 la saison prochaine.

Les ambitions pour les futures saisons sont claires, une mon-

tée au niveau régional fera partie des objectifs du club, tout comme l'intégration des joueurs formés au club. Des générations qui promettent un bel avenir au vu des performances actuelles ( montée en D1 U19 et vainqueur de la coupe de l'Isère ).

Didier Bel est un président heureux et il tenait tout particulièrement à féliciter les joueurs et tout le staff seniors garçons : Said Najih (coach), Ruben Fernandes (adjoint et entraîneur de l'équipe réserve), Thierry Scilessere (dirigeant) et Greg Rossi (dirigeant). Michel Rival, le Maire, accompagné de Paul Bonnaire, félicitaient également tous les joueurs et leur souhaitaient une évolution favorable à ce nouveau niveau.

## Journée de sensibilisation sport et handicap



Pour la seconde année consécutive le Club Sportif Nivolaisien a organisé une journée complète consacrée à la sensibilisation au handicap à travers des activités sportives partagées avec des personnes porteuses de handicap. Marie-Pierre Ecuier, Vice-Présidente du Club a été la cheville ouvrière d'une journée qui lui tient à coeur, car c'est l'objectif premier de l'équipe d'encadrement sportif que de mettre la tolérance et le respect de tous au centre de toute l'action du club. Didier Bel, le Président a bien sûr appuyé cette démarche et c'est dans le cadre du stage de Pâques, qui a réuni vingt-cinq

jeunes de tous âges autour de la découverte des sports-co que cette sensibilisation a trouvé sa place. Dès le matin, était prévue une rencontre avec Benjamin Déglise et Bilal Gargitte, deux jeunes mal-

voyants et qui pratiquent le foot dans l'équipe adaptée «Cécifoot» de Villeurbanne. Et des activités permettaient à chacun de prendre conscience de la difficulté du jeu, quand on a les yeux bandés ou recouverts

de lunettes déformantes qui reproduisent la vision de certains mal-voyants. Des tests qui ont permis d'alimenter les questions à Benjamin et Bilal pendant près d'une heure. Et l'après-midi c'était le club Handisport de Bourgoin-Jallieu, qui venait faire découvrir le basket en fauteuil roulant. L'occasion de découvrir que malgré le handicap moteur, on peut pratiquer un sport collectif comme le Basket. Pour Dylan Rahis, responsable du stage, c'était une expérience riche qui ne demande qu'à être reconduite l'an prochain.



## Réussite de la journée caritative du club de golf

Samedi 18 mai, l'Amicale des golfeurs de Nivolas a organisé avec succès une journée caritative au profit de deux associations : Les anciens de Casamance et Africa Vie France. C'est sous une météo



plus clémente que prévue que s'est déroulée cette journée de générosité. Tout au long de cette journée, les organisateurs ont constaté une très bonne affluence. Un bon nombre d'initiations ont été prodiguées aux non golfeurs dont certains ont montré des aptitudes intéressantes et prometteuses. Les golfeurs quant à eux ont exercé leur adresse sur des cibles pas toujours faciles, mais pas de mystère ce sont toujours les meilleurs qui gagnent, quel que soit l'âge. La bonne humeur et la convivialité étaient de la partie cela a permis de mieux faire connaissance autour d'un excellent barbecue. L'amicale des golfeurs et Marc Chavanne remercient les membres des deux associations caritatives, Les Anciens de Casamance et Africavie pour leur implication dans la réussite de cette belle journée. Merci également à M K ( Marc Kilberger) initiateur de cette rencontre qui s'est démené pour trouver de nombreux et beaux lots qui ont fait le bonheur des participants. Les bénéfices récoltés au cours de cette journée seront intégralement versés à part égale entre les deux associations caritatives.

*Fermesse de l'école  
avec le spectacle au Gymnase et Fête au stade du village  
Samedi 29 juin*

# Belle réussite du championnat des clubs

Malgré un 8 mai quelque peu maussade, aucune équipe n'a fait défection au championnat des clubs du nord-Isère organisé par le dynamique club Nivolais-Pétanque 38. Il faut dire que toute l'équipe de Serge Bonnassieux était mobilisée pour une parfaite



organisation, tant au plan des parties qu'au plan matériel. 24 clubs représentés, 180 joueurs ont assuré le succès de cette journée de pétanque.

## Gymnastique de Nivolais

Ce samedi 16 mars à Voiron les trois équipes de MEI (Mini Enchaînement de l'Isère) ont participé à leur première compétition Ufolep de l'année. Entraînées tous les mercredis matins par Lorraine, elles ont fini premières et deuxièmes de cette compétition.



## Découverte de nombreux sports avec le CSN

Pour la deuxième année consécutive, le CSN, s'est associé avec le Basket Club, pour proposer un stage multi activités pendant les vacances scolaires. Une vingtaine d'enfants ont donc pu découvrir des activités sportives qu'ils ne pratiquent pas habituellement dans leur club. Du foot et du basket, bien sûr, mais aussi de la thèque,

du hockey et même du golf, car l'amicale des golfeurs nivolaisiens ne manque pas une occasion de faire découvrir ce sport aux enfants de la commune.

Sous la responsabilité de Dylan Rahis, animateur au club de foot, Thyphaine, Elisa, Maria et Karim ont permis à ces jeunes de passer une belle semaine servie par un temps superbe.



Solution des mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	R	E	N	T	R	E	R	A	I	S
2	E	S	P	A	D	R	R	L	L	E
3	S	S		C	A	R		B	E	C
4	T	O	I	T		A	N	I		O
5	A	R	C		E	T	E	N	T	U
6	U	S	E	N	T		F	O	U	R
7	R		L	O	U	P		S	P	I
8	E	N	L	E	V	E	R		A	S
9	R	U	E		E	U	E	S		T
10	A	S	S	I	S	T	A	N	T	E

**Forum associatif  
intercommunal**  
Samedi 7 septembre de 10h à 13h  
au Foyer et à la salle des fêtes

## Le Sou des écoles du Village

### Je me souviens ...

Toute l'équipe du Sou des Ecoles de Nivolas Vermelle tient à remercier les Parents, les Enfants, les Enseignants, Monsieur le Maire, le personnel des Services de la commune, les Commerçants, les Sociétés et Entreprises de Nivolas et aux alentours pour leur aide précieuse tout au long de cette année scolaire 2018/2019.

L'année fut riche en manifestations de qualité que nous avons organisées, permettant de financer des projets pédagogiques et l'achat de matériels pour les deux écoles Maternelle et Élémentaire (Vidéoprojecteur Interactif, sortie à la ferme, animation KAPLA, déplacements scolaires, sorties, ...).

### Kermesse / Spectacle

Le 29 juin, nous vous attendons tous, Petits et Grands pour une grande journée de fête.

Au programme :

- A 10h00, spectacle proposé par les enseignants au gymnase municipal,
- Puis nous vous donnons rendez-vous au stade municipal pour un repas champêtre et des animations, des ateliers (maquillage, vernis, tresse), des structures gonflables, des animaux...

Venez Nombreux ! Que de surprises en perspective.

### A vos calendriers :

- **Vendredi 20 septembre 2019** - Assemblée générale au Foyer municipal.
- **Vendredi 11 octobre 2019** - Soirée Jeux au foyer,
- **Dimanche 24 novembre 2019** - Loto au gymnase

Une Spéciale dédicace de la part du Président du Sou des Ecoles à tous les membres et Bénévoles qui donnent de leur temps et trouvent les moyens de réaliser toutes ces manifestations aux bénéfices des Enfants de Nivolas Vermelle.

Au nom du Sou des Ecoles, je vous souhaite d'aborder avec allégresse la plus chaude des saisons et vous donne rendez-vous nombreux le 20 septembre pour de nouvelles aventures.

**Ecrivez-nous et Retrouvez nous sur Facebook à l'adresse :**

Lesoudesecolesnivolas38@gmail.com et Sou des écoles Nivolas Vermelle

## Le courseton de l'école pour clore le trimestre



Avec les moniteurs de la Fraternelle, les enfants de l'école primaire ont travaillé tout un trimestre consacré à la course longue. Apprendre à tenir sur un temps relativement long, en dosant son effort. Apprendre également à ne pas partir comme un fou, mais à tenir la course tout le temps, sans s'arrêter et sans marcher. Il faut croire que la leçon est bien passée puisque pratiquement aucun n'a marché et l'effort était bien dosé entre les CM2 et les grandes sections de la maternelle qui n'étaient pas en reste puisqu'ils devaient tenir 6 minutes sans se préoccuper du train mené par les plus grands. Une belle façon de clore le trimestre suivie par un nombre toujours plus grands de parents, voire de grands-parents venus les encourager.



## Carnaval à l'école

Le soleil avait donné rendez-vous ce jeudi aux enfants des écoles maternelle et élémentaire pour un carnaval très coloré. La matinée avait commencé en maternelle par des ateliers animés par les parents : maquillage, jeux, fabrication d'instruments de musique pour le défilé de la fin de matinée ou masques..... Vers dix heures des princesses, des fées, des spidermen, des cow-boys et d'autres personnages sortis des rêves d'enfants se sont dirigés vers la cour de l'école élémentaire rejoindre les grands eux aussi costumés pour l'occasion. Plusieurs enseignantes ont aussi joué le jeu du carnaval. La matinée s'est terminée par un grand défilé dans les rues de Nivolas sous un soleil qui magnifiait ces costumes plus beaux les uns que les autres.



## Carnaval bien fêté avec le Sou des Ecoles

C'était vraiment la fête des enfants vendredi après l'école, la fête des enfants mais les adultes n'étaient pas en reste et les déguisements faisaient preuve d'une belle inventivité. Pendant plus de deux heures, tous ont pu enchaîner des rondes et des danses improvisées. La soirée se poursuivait avec la remise de cadeaux pour le déguisement le plus original, dans chacune des catégories, Femme, Homme, garçon et fille. Chacun sortait à la suite de Monsieur Carnaval qui n'était autre que le souriant Pikachu. Celui-ci ne manquait pas de partir en fumée, comme il se doit, même si beaucoup d'enfants auraient voulu le conserver.

